

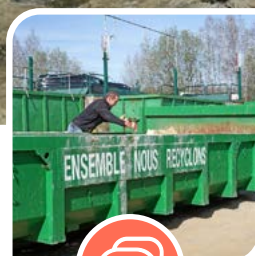
Stoumont Infos



STOUMONT
Point de vue NATURE !



LA MAISON
DE POLICE p.16



LES INFOS
D'IDELUX p.19



BILAN DE L'ACCUEIL
TEMPS LIBRE p.38

Février 2024

BULLETIN COMMUNAL

Administration communale de Stoumont

Route de l'Ambève 41 - 4987 STOUMONT
080/29.26.50 • 080/29.26.69 ✉ administration.communale@stoumont.be
www.stoumont.be

Collège communal

Didier GILKINET BOURGMESTRE
Moulin du Ruy 87 ☎ 0474/97.82.33
✉ didier.gilkinet@stoumont.be
État civil / Sécurité / Ressources Humaines / Urbanisme / Aménagement du Territoire / Mobilité / Développement Rural / Aînés / Communication / Jumelage

Marie MONVILLE 1^{ÈRE} ÉCHEVINE
Chauveheid 33 ☎ 0497/15.10.82
✉ marie.monville@stoumont.be
Finances / Patrimoine Forestier / Tourisme / Développement économique / Cultes Supracommunalité / Patrimoine communal

Tanguy WERA 2^{ÈME} ÉCHEVIN
Xhierfomont 40 ☎ 0497/26.87.71
✉ tanguy.wera@stoumont.be
Transition / Chemins et Sentiers / Enseignement / Accueil Extra-scolaire / Petite Enfance / Jeunesse / Culture et Patrimoine culturel / Démocratie participative et Gouvernance / Bien-être animal

Vanessa LABRUYÈRE 3^{ÈME} ÉCHEVINE
Chevron 56 ☎ 0498/52.60.48
✉ vanessa.labruyere@stoumont.be
Travaux / Production et distribution de l'eau / Logement / Sports / Cimetières

Albert ANDRE PRÉSIDENT CPAS
La Gleize 18 ☎ 0495/11.36.88
✉ albert.andre@stoumont.be
CPAS / Affaires sociales / Égalité des chances / Santé / Emploi

Conseil communal

- Didier GILKINET** (VE) PRÉSIDENT
Moulin du Ruy 87 ☎ 0474/97.82.33
- Hugo SNACKERS**
DIRECTEUR GÉNÉRAL
☎ 080/29.26.60

Membres du Collège communal :

- Marie MONVILLE** (VE)
Chauveheid 33 ☎ 0497/15.10.82
- Tanguy WERA** (VE)
Xhierfomont 40 ☎ 0497/26.87.71
- Vanessa LABRUYÈRE** (VE)
Chevron 56 ☎ 0498/52.60.48
- Albert ANDRE** (VE)
La Gleize 18 ☎ 0495/11.36.88

Conseillers communaux :

- Yvonne VANNERUM** (VE)
Moulin du Ruy 22 ☎ 0473/58.89.03
- Eric DECHAMP** (VE)
Moulin du Ruy 84/1 ☎ 0497/23.38.41
- Alexandre RENNOTTE** (VE)
Chession 88 ☎ 0473/87.02.64
- José DUPONT** (SD)
Rahier 109 ☎ 0475/36.71.97
- Samuel BEAUVOIS** (SD)
Xhierfomont 52 ☎ 0497/76.65.33
- Julie COX** (SD)
Chevron 39 ☎ 0497/37.96.97
- Béatrice DEWEZ** (SD)
La Gleize 57 ☎ 0478/66.30.77
- Pol PIRON** (SD)
Rte de l'Ambève 47 ☎ 080/78.60.91

Conseil de l'Action Sociale

- Albert ANDRE** (VE)
PRÉSIDENT
La Gleize 18 ☎ 0495/11.36.88
- Valérie SIMON**
DIRECTRICE GÉNÉRALE CPAS
☎ 080/29.26.85

Conseillers CPAS :

- Sophie GASPARD** (VE)
Borgoumont 5/7 ☎ 0479/39.88.67
- Marylène LAFFINEUR** (VE)
Hasoumont 53 ☎ 0496/92.23.30
- Joëlle MARECHAL** (VE)
Rue de l'église 3 ☎ 0498/65.65.88
- Etienne LORENT** (VE)
Rahier 56 ☎ 0476/98.45.69
- Pol PIRON** (SD)
Rte de l'Ambève 47 ☎ 080/78.60.91
- Catherine COLINET** (SD)
Heilrimont 9 ☎ 080/78.63.86
- Jürgen BEHLING** (SD)
Borgoumont 71 ☎ 080/78.66.42

VE : Liste VivrEnsemble
SD : Liste Stoumont Demain

NB : E-mail des Conseillers
Communaux et CPAS :
prenom.nom@stoumont.be

Services Communaux

Directeur général
Hugo SNACKERS ☎ 080/29.26.60
✉ hugo.snackers@stoumont.be

Assistant Direction - Planu
Sébastien PONCIN ☎ 080/29.26.65
✉ sebastien.poncinc@stoumont.be

Population - Permis de conduire
Colette GOFFIN ☎ 080/29.26.50
✉ colette.goffinc@stoumont.be

Etrangers - Casiers judiciaires
Muriel BERKENBOSCH ☎ 080/29.26.53
✉ muriel.berkenbosch@stoumont.be

Agent constatateur
Abdenbi FAKHAKH ☎ 0472/19.13.81
✉ abdenbi.fakhakh@stoumont.be

Assainissement
Patricia EVRARD ☎ 080/29.26.62
✉ patricia.evrard@stoumont.be

Agent technique Travaux
Philippe VOITURON ☎ 080/29.26.54
✉ philippe.voituron@stoumont.be
Cécile MATHIEU ☎ 080/29.26.55
✉ cecile.mathieu@stoumont.be
Charlotte BRAHAM ☎ 080/29.26.55
✉ charlotte.braham@stoumont.be

Urbanisme
Ann-Sophie MOËS ☎ 080/29.26.56
✉ ann-sophie.moes@stoumont.be
Coralie ADAM ☎ 080/29.26.56
✉ coralie.adam@stoumont.be

Ressources humaines
Nicole BONMARIAGE ☎ 080/29.26.57
✉ nicole.bonmariage@stoumont.be
Marie REMACLE ☎ 080/29.26.57
✉ marie.remacle@stoumont.be

Comptabilité
Nicole MARVILLE ☎ 080/29.26.58
✉ nicole.marville@stoumont.be

Etat civil - Assistante compta
Patricia CREMER ☎ 080/29.26.59
✉ patricia.cremer@stoumont.be

Eau
Delphine TRIBOLET ☎ 080/29.26.61
✉ delphine.tribolet@stoumont.be

Patrimoine - Taxes - Assurances
Patricia EVRARD ☎ 080/29.26.62
✉ patricia.evrard@stoumont.be

POLLEC - Logement
Martine GROGNARD ☎ 080/29.26.50

PCDN
Marie-Françoise PERAT ☎ 080/29.26.66
✉ marie.francoise.perat@stoumont.be

Enseignement - Police - Comm.
Odile TROCH ☎ 080/29.26.67
✉ odile.troch@stoumont.be

Recette régionale
Jordan HALIN ☎ 080/29.26.82
✉ jordan.halin@stoumont.be

Service des travaux

Borgoumont 23

Coordinateur
Christian COLLIENNE ☎ 0478/24.21.72
✉ christian.colliennc@stoumont.be

Magasinier garage communal
Alain DELPORTE ☎ 080/78.53.67
✉ alain.delpordec@stoumont.be

Fossoyeur
Pascal DUMONT ☎ 0474/97.82.03
✉ pascal.dumont@stoumont.be

Fontainiers
B. LAFFINEUR ☎ 0489/61.32.29
F. BIARD ☎ 0489/61.31.02
J.-Y. MAGAIN ☎ 0489/68.96.14

Centre Public d'Action Sociale (CPAS)

Route de l'Ambève 45
Fax 080/29.26.88

Directrice générale CPAS
Valérie SIMON ☎ 080/29.26.85
✉ valerie.simon@stoumont.be

Accueil - Administration
Charline LEJEUNE ☎ 080/29.26.84
✉ charline.lejeunc@stoumont.be

Assistante sociale en chef
Ariane BACQUELAINE ☎ 080/29.26.87
✉ ariane.bacquelainc@stoumont.be

Assistants sociales

- Sarah PASTOR** ☎ 080/29.26.86
✉ sarah.pastorc@stoumont.be
- Christel HOUBA** ☎ 080/29.26.83
✉ christel.houbac@stoumont.be

Bibliothèque

- Nicole BONMARIAGE** ☎ 080/29.26.89
✉ bibliotheque@stoumont.be

Accueil Temps Libre

✉ atl@stoumont.be

AES

- Rachel BOUHY** ☎ 080/29.26.63
✉ Rachel.bouhyc@stoumont.be

Plaine

- Lydie NOIRFALISE** ☎ 0485/45.26.24

Agence Locale Emploi

- Catherine MARTIN** ☎ 0472/98.61.63
✉ cathlavenne@hotmail.com

Police locale

Inspecteur principal

- Jean-Philippe LOUIS** ☎ 080/28.19.40
✉ ZP.StavelotMalmedy
MPStoumont@police.belgium.eu

Stoumobile

- Réservation et conditions**
☎ 0478/48.00.14 OU ☎ 080/29.26.87



Au moment où je rédige ces lignes, l'année 2023 a définitivement passé le flambeau à l'année 2024 !

2024, année nouvelle mais également la dernière année de cette mandature !

L'année 2024 sera en effet électorale, par excellence. Tout d'abord en mai, dans le monde des entreprises, avec les élections sociales. Ensuite, en juin avec les scrutins européen, fédéral et régional. Enfin, en octobre, avec les élections provinciale et communale.

Plusieurs événements ont rythmé le dernier quadrimestre 2023.

Durant cette période, la seconde phase du Plan d'Investissement Communal (PIC) 2019-2021 a débuté avec la réfection de la voirie traversant le hameau de Habiémont. Nous remercions particulièrement tous les riverain-es pour leur compréhension, eu égard notamment aux mauvaises conditions climatiques dans lesquelles s'est déroulé ce chantier qui sera terminé dans le courant du premier trimestre 2024.

Un hébergement collectif destiné à l'accueil de 35 ressortissants ukrainiens s'est ouvert à la Platte, en collaboration avec les propriétaires privés, la société « Profirst » et les services du Gouverneur.

Le 14 septembre s'est déroulée la Réunion d'Information Préalable (RIP), dans le cadre du projet de réhabilitation du site de l'ancien sanatorium de Borgoumont.

Le 20 septembre, nous avons procédé en collaboration avec le Center Régional de la Petite Enfance à l'inauguration officielle de la « Maison des Stoupetits » à Chevron, désormais crèche de 14 places d'accueil.

Le 21 septembre, nous avons inauguré la « Halte des Ondines » à Roua. Un très beau projet mené de A à Z par le Conseil Communal des Enfants. Un moment simple, empreint de beaucoup d'émotions ! Félicitations à l'ensemble des participants et à leur animateur, Christophe !

Le 23 septembre, dans le cadre de la 5^e année de son existence, le Parc naturel des Sources a programmé sa première journée du Parc sur le site du complexe footballistique de Stoumont. Avec à la clé, un très beau succès sous une belle météo automnale !

Le 2 octobre, notre nouveau Directeur général, Hugo Snackers, est officiellement entré en fonction. Les équipes ont eu l'opportunité de faire sa connaissance au travers de petits-déjeuners conviviaux organisés au garage communal puis à la maison commune.

Depuis le premier octobre, nous vous rappelons que les projets et les notes explicatives des décisions portées à l'ordre du jour du Conseil Communal et relatives à la séance publique, sont désormais consultables au travers du portail www.deliberations.be/stoumont/. Il en est de même pour les décisions définitives.

Le 08 octobre, nous avons inauguré une plaque commémorative, érigée en l'honneur de Monsieur Gérard Grégoire. Vous étiez nombreuses et nombreux à nous rejoindre sur la place de La Gleize.

Le 9 novembre, nous avons organisé une visite de terrain en présence de notre Conseillère en sécurité des aménagements de voirie du SPW, du responsable de notre Maison de Police et du responsable de notre service des Travaux. L'opportunité de lui relayer in situ et de visu les problématiques soulevées par les citoyen-n-es. Pour votre information, tout projet d'aménagement doit être préalablement approuvé par ses soins. Il n'y a malheureusement pas toujours de solution magique, en fonction de la réalité de terrain et de la configuration des situations. La sécurité est avant tout comportementale.

Le 19 novembre, nous étions nombreux et nombreux à nous retrouver autour du petit déjeuner Oxfam, organisé avec l'important soutien des Amis de l'Ancien Château. Une des actions qui s'inscrit dans le cadre de notre labellisation 'Stoumont, Commune équitable'.

Le 31 décembre était le dernier jour de prestation du Chef de Corps de notre Zone de Police, Bernard Goffin. Il est désormais remplacé par le Commissaire Divisionnaire, Jean-Noël Martel, qui a pris ses fonctions dès le début du mois de janvier.

Dans le cadre de la Zone de Police, et pour votre information, les Bourgmestres des 6 communes ont pris la décision unanime de ne plus autoriser, à partir de 2024, le passage des randonnées cyclo-touristiques, présentant un nombre de participants supérieur à 500. Et ce, pour des motifs de sécurité, de préservation de notre environnement et de quiétude des citoyens.


Enfin, pour rappel, de nouvelles heures d'ouverture de notre Recyparc sont entrées en vigueur, dès le début du mois de janvier.


Pour terminer et en termes de vœux, je souhaiterais vous partager une réflexion, qui me parle particulièrement. Celle-ci traite de l'importance de « l'attention dans le présent » ou de l'importance d'être attentifs et d'être présents à ce que nous faisons. La qualité de notre présence au monde et aux autres nous rend heureux.

Être présent au monde et aux autres, je vous le souhaite tout au long de cette année nouvelle !

Didier Gilkinet
Votre Bourgmestre

Sommaire

P.4  **Actualités communales**

P.21  **Actualité du CPAS**

P.22  **Transition**

P.30  **Histoire**

P.34  **Vie associative**

P.36  **Culture**

P.38  **Sports**

P.38  **Journal de la jeunesse**

P.47  **Notes**



Conseils communaux



CONSEIL COMMUNAL du 19 septembre 2023

Le Conseil décide, par 8 voix pour et 4 contre, d'établir la tarification de l'eau 2024, le coût vérité de distribution étant fixé à 2,91 euros/m³.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer au TC Chevron la subvention annuelle d'un montant de 1.350 euros prévue au budget 2023.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer à l'asbl Pays de la Haute-Amblève/ GAL FHA, la subvention d'un montant de 1.200 euros prévue au budget 2023.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer à l'Etoile Forestière Stoumontoise, la subvention annuelle d'un montant de 1.3050 euros prévue au budget 2023.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer au Comité des fêtes de Chauveheid, la subvention annuelle d'un montant de 1.650 euros prévue au budget 2023.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer au Centre culturel de Spa/ Stoumont/ Jalhay, la subvention annuelle d'un montant de 12.497 euros prévue au budget 2023.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver :

- la MB 2023/1 de la Fabrique d'église de Lorcé.
- la MB 2023/1 de la Fabrique d'église de Stoumont.
- Il décide, à l'unanimité, d'approuver :
- le budget 2024 de la Fabrique d'église de Stoumont avec une intervention communale de 13.324 euros.
- le budget 2024 de la Fabrique d'église de Lorcé avec une intervention communale de 5.910 euros.
- le budget 2024 de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy avec une intervention communale de 6.534 euros.
- le budget 2024 de la Fabrique d'église de Rahier avec une intervention communale de 9.563 euros.

Il décide à l'unanimité, d'émettre un avis défavorable sur le budget 2024 de l'église protestante d'Aywaille avec une intervention communale de 2.104 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'organiser une vente publique groupée de bois marchands le vendredi 6 octobre 2023 au Centre récréatif de Remouchamps.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché « Missions d'auteur de projets dans le cadre du PIC-PIMACI », estimation de 40.000 euros hors TVA.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'ordre du jour de l'AG des Heures Claires le 25.09.2023.

Il décide, à l'unanimité, de manifester son soutien au Parc Naturel des Sources dans le projet CoForLife.

Monsieur Hugo SNACKERS entrera en fonction le 1er octobre 2023 en tant que Directeur général stagiaire et il est invité à prêter serment.



CONSEIL COMMUNAL du 17 octobre 2023

Le Conseil décide, à l'unanimité, de modifier l'article 23 du Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal relatif à la publication des projets de délibérations.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'acte d'adhésion au Contrat pour la filière du livre en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il décide, à l'unanimité, d'arrêter la liste des avantages octroyés aux écoles de l'enseignement libre subventionné situées sur le territoire de Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la Convention de labellisation « Ma commune dit » pour la promotion des langues régionales endogènes.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable et de soutenir le projet « Fais tes balises » par la commune d'Ouffet au travers du G.R.E.O.V.A.



CONSEIL COMMUNAL du 13 novembre 2023

Le Conseil, en séance conjointe avec le CPAS, valide le rapport annuel sur les synergies communes aux deux administrations.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la M.B. 2023/2 du CPAS avec un nouveau résultat positif de 74.234 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le budget 2024 du CPAS avec une prévision de recettes et de dépenses de 1.691.523 euros.

Il décide, par 6 voix pour et 4 contre, d'approuver la M.B. 2023/3 du budget ordinaire avec un nouveau résultat positif de 1.730.085 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la clé de répartition de la dotation des communes à la zone de secours et d'inscrire une somme de 135.316 euros au budget communal 2024.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le budget 2024 de la Fabrique d'église de La Gleize avec une intervention communale de 6.524 euros à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le pourcentage 2024 de couverture du coût-

vérité de 97% pour les déchets ménagers et assimilés.

Il décide, à l'unanimité, d'établir pour 2024 une taxe annuelle sur la gestion des déchets et assimilés, identique à celle de 2023.

Il décide, à l'unanimité, d'organiser une vente publique groupée de bois de chauffage du cantonnement d'Aywaille le mardi 5 décembre 2023 à la buvette du football de l'Etoile Forestière Stoumontoise.

6Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points inscrits à l'ordre du jour de

- l' A.G de la CILE du 21 décembre 2023 ;
- l' A.G. AQUALIS du 22 novembre 2023 ;
- l' A.G.FINIMO du 30 novembre 2023;
- l' A.G IMIO du 12 décembre 2023 ;
- l' A.G ORES Assets du 14 décembre 2023.



CONSEIL COMMUNAL du 20 décembre 2023

Le Conseil décide, par 6 voix pour et 4 contre, d'approuver le budget communal 2024 avec une estimation de de recettes de 9.462.433 euros et de dépenses de 7.549.761 euros, soit un résultat positif présumé de 1.912.672 euros.

Le budget extraordinaire est équilibré à 3.371.761 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer aux diverses associations les subventions prévues au budget 2023.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le budget 2024 de la Fabrique d'église de Chevron avec une intervention communale de 10.118 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les conditions et le mode de passation du marché de la phase 2 pour la réfection de de la voirie et de l'égouttage dans le village de Chevron, estimation de 1.086.224 euros TVAC.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les conditions et le mode de passation du marché pour la réfection de la voirie à Xhierfomont, estimation de 510.126 euros TVAC.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les conditions et le mode de passation du marché pour la désignation d'un auteur de projet relatif à l'épuration des eaux usées dans le village de Stoumont, estimation de 54.450 euros TVAC.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points inscrits à l'ordre du jour de l' :

- A.G des Heures Claires le 22.12.2023
- A.G. du Holding communal le 22.12.2023
- A.G. de NEOMANSIO le 21.12.2023
- A.G. du Crédit Social Logement

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention cadre 2024-2030 pour la Promotion de la Santé à l'Ecole.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la vente d'un excédent de voirie d'une contenance de 3 ares 68 à Roua pour un montant de 12.222 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'acquérir à titre gratuit une pâture au lieu-dit Nononruy à Stoumont d'une contenance de 1 are 53 pour la création d'une voirie communale et d'une servitude de passage.

Il décide, par 7 voix pour, 3 contre et 2 abstentions, de modifier l'article 142 de l'ordonnance de police administrative relative à la tonte des pelouses, de l'entretien des haies et de la taille des arbres.

CONSEIL COMMUNAL du 31 janvier 2024

Le Conseil accepte à l'unanimité, la démission de Monsieur Frédéric LEFORT de son mandat de Conseiller de l'Action sociale.

Il décide, à l'unanimité, de ratifier la décision du Collège communal relative au choix de la balise d'emprunt.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer la subvention 2023 au profit des Territoires de la mémoire.

Il décide, à l'unanimité, de valider la dotation prévisionnelle 2024 d'un montant de 295.711 euros au profit de la zone de police.

Il décide, avec 7 voix pour, 1 contre et 3 abstentions, d'émettre un avis favorable sur la création d'une voirie d'accès à la Maison de repos, la crèche et la résidence-service à La Gleize conformément aux plans déposés.

Il décide, par 9 voix pour et 2 abstentions, d'approuver le projet d'acte relatif à la donation au profit de la commune d'un terrain sis à Roua d'une superficie de 14 ares.

Il décide, à l'unanimité, de déplacer le tronçon de sentier n° 182 à l'atlas des chemins vicinaux de Chevron.

ALBERT ANDRÉ

Echevin des affaires sociales



**Ce 19 janvier,
c'est au Château
de Rahier que notre
Bourgmestre s'est
adressé à l'ensemble
du personnel dans
le cadre de
l'An Neuf**

Fête du personnel



Chers membres du personnel,
cher-es toutes et tous, bonsoir,

Accompagné de Hugo et de Valérie, nos Directeurs, des membres du Collège, en présence de membres du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale, je suis particulièrement heureux de vous pouvoir vous accueillir ce soir et de vous adresser ces quelques mots.

Tout d'abord, permettez-nous de vous remercier d'avoir répondu à notre invitation. Nous nous réjouissons de partager ce moment ensemble.

L'année 2023 a définitivement tiré sa révérence, pour laisser place à l'année 2024 qui déjà représente la dernière ligne droite de cette législature !

Comme au début de chaque année nouvelle, une page blanche s'ouvre devant nous, prête à accueillir les récits que nous écrivons au travers de de nos rêves, de nos aspirations et de nos actions.

Aussi, permettez-moi de vous présenter ainsi qu'à vos proches nos souhaits les plus chaleureux pour une année 2024, à la fois lumineuse et enthousiasmante mais aussi remplie de coopération fructueuse et d'énergie positive !

En 2023, nous avons parcouru ensemble un chemin parsemé de beaux moments et d'instantanés plus difficiles mais qui ont renforcé la cohésion. C'est grâce à chacune et chacun d'entre vous que notre équipe communale, au sens large, a pu avancer, surmonter les obstacles et faire de notre commune, un lieu où il fait bon vivre !

Travailler au sein de la fonction publique n'est certes pas toujours un long fleuve tranquille, mais c'est ensemble que nous naviguons pour offrir à nos concitoyens le meilleur service possible. Un service public solide, où l'humain et le service à la collectivité sont et restent au cœur de nos préoccupations.

Et de vous rappeler que le rire, le regard bienveillant et le lâcher-prise sont de bons alliés pour surmonter les défis. Toutes et tous, nous pouvons nous souvenir de ces moments où, même dans les situations les plus complexes, nous avons partagé un sourire. Ces instants de légèreté renforcent l'esprit d'équipe et contribuent à faire de notre quotidien, un terrain propice à la collaboration.

C'est tout le sens du message que je souhaite vous partager ce soir.

Cela étant, cette soirée représente toujours également une belle opportunité pour l'Administration communale et pour le CPAS de féliciter et remercier ses jubilaires mais aussi ses retraités.





Cette année, les jubilaires sont au nombre de six et j'invite à nous rejoindre :

Avec 20 années d'ancienneté

- **Ariane Bacquelaine**, entrée le 1er avril 2003
- **Ingrid Tihange**, entrée le 1er septembre 2003
- **Nicole Marville**, entrée le 10 octobre 2003

Avec 25 années d'ancienneté

- **Marie-Ange Mathias**, entrée le 1^{er} septembre 1998

Avec 30 années d'ancienneté

- **Frédéric Constant**, entré le 4 janvier 1993

Avec 35 années d'ancienneté

- **Yvette Orban**, entrée le 19 octobre 1988

Par ailleurs, cinq d'entre nous sont partis à la retraite.

Et je cite, dans l'ordre des départs :

- **Eliane Fontaine**, retraitée depuis le 31 mai 2023
- **Dominique Gelin**, retraitée depuis le 31 juillet 2023
- **Christine Detaille**, retraitée depuis le 31 août 2023
- **Christiane Darimont**, le 30 septembre 2023
- **Pascal Califice**, le 31 décembre 2023

Permettez-nous de vous adresser à chacune et chacun ces quelques mots plus personnels.

Votre livre n'est pas terminé. Un nouveau chapitre s'est ouvert à vous. Nous vous souhaitons d'en écrire encore de nombreuses pages !

Avant de clôturer, je souhaiterais au nom du Collège communal vivement remercier :

- **Les membres du personnel** qui se sont investis dans l'organisation et la préparation de cette soirée
- **les Amis de l'Ancien Château et leur Président, Philippe Goffin** qui, toujours, répondent présents aux sollicitations de l'Administration

Chères vous toutes, chers vous tous,

Je terminerai ces quelques mots, en vous partageant cette petite citation d'Art Buchwald : *“Les choses les plus belles de la vie ne sont pas des choses. Ce sont les personnes, les lieux, les souvenirs et les instants précieux. Ce sont les sensations et les moments, les regards et les fous-rires.”*

Je nous souhaite une très belle année 2024, empreinte de moments précieux partagés avec nos proches, de rires contagieux et de souvenirs inoubliables !

Merci pour votre attention et belle soirée !

Didier Gilkinet
Bourgmestre



Chère Eliane,

Discours prononcé, pour Eliane Fontaine,
par notre Bourgmestre Didier Gilkinet

Après un bref passage chez l'huissier Tefnin, tu intègres pour la première fois les services communaux en tant que commise stagiaire à temps plein. Nous sommes le 1er août 1982, soit quelques années après la fusion des communes, ce qui te permettra de côtoyer quelques anciens secrétaires communaux.

Cette entrée ponctuera le début de ta grande histoire avec l'Administration Communale. Un an plus tard, tu seras désignée à titre définitif. Après avoir réussi les épreuves, tu es désignée en tant que rédactrice le 1er février 1991. D'un emploi à temps plein, tu passeras à 4/5^è temps le 1er janvier 1996. Tu poursuivras ta carrière jusqu'au 31 mai 2023.

Plus 40 années dans la fonction publique au cours desquelles tu occuperas diverses fonctions.

Tu débuteras au service état civil-population. Tu remplaceras le secrétaire communal en cas d'absence. En avril 1992, tu intégreras le service urbanisme lors du congé de maternité de Christine et tu ne le quitteras plus ...

L'urbanisme et l'aménagement du territoire, des matières certes complexes mais qui progressivement te plaisent. Il faut souligner que tu es à bonne école avec Maurice au Secrétariat Communal, qui a fait de ces matières une thématique de prédilection. Et tu finis par te considérer comme investie d'une « mission » ! Il n'en faut pas plus, pour que tu y consacres plus de 30 années de ta vie professionnelle.

Mais le cadre légal évolue, se complexifie et les dossiers deviennent de plus en plus nombreux. Nous sommes en 2008 et le Collège prend la décision de t'adjoindre d'abord partiellement puis à temps plein une jeune collègue, en la personne d'Anne-Sophie.

2008 est également l'année au cours de laquelle la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) est mise en place pour la première fois, avant d'être renouvelée lors des législatures suivantes.

Dans ce cadre et en tant qu'employée attachée au Service Urbanisme, tu y assures à la fois le secrétariat et remplis le rôle de Conseillère en Aménagement du Territoire et en Urbanisme (en abrégé CATU). Ce rôle t'offre l'opportunité de partager expériences et bonnes pratiques avec d'autres collègues CATU, au travers de formations obligatoires et de visites de terrain.

En tant qu'agent de service public, tu expérimentes ainsi « la participation citoyenne ».

Plus de 40 années de service au public où un grand nombre d'entre nous et de citoyens a eu l'opportunité d'appréhender ton parler-franc, ton non-verbal redoutable, ton ordre dans le désordre ...

Au niveau du Collège, plus particulièrement, l'état des fardes de tes dossiers (témoignant de leur ancienneté), ton goût pour les stylos et tes lèvres bleues, un sens d'orientation d'exception, une aversion à l'évolution de la bureautique et aux nouveaux outils mis à ta disposition, une profonde addiction pour les post-it aux commentaires divers du Meyeur, sans compter une grande qualité rédactionnelle laisseront une empreinte indélébile au sein de l'Administration.

Et ce, sans oublier, que tu fais partie des personnes convaincues que le monde appartient à ceux qui se lèvent tôt !

Eliane, te voici aujourd'hui retraitée et nous savons combien ton intérêt profond pour notre territoire et pour notre cadre de vie reste toujours bien présent !

Belle route et félicitations pour ce parcours professionnel !





Chère Dominique,

La fonction publique n'était pas une inconnue pour toi, lorsque tu nous as rejoint !

En effet, après avoir été employée plusieurs années par la Ville de Verviers puis par le CPAS de Verlainne en tant que Secrétaire, tu rejoins Stoumont et tu y endosses, forte de l'expérience acquise, la fonction de Secrétaire du CPAS. Nous sommes le 1er septembre 2007.

Tu n'y exerceras cette fonction que quelques mois. En effet, dès le 1er juin 2008, au travers d'une procédure de mobilité, tu deviens la Secrétaire Communale (aujourd'hui, Directrice générale) de la commune de Stoumont !

Ce soir, nous célébrons ainsi officiellement un moment particulier dans la vie de notre organisation.

Le départ d'une Directrice générale n'est jamais anodin ni pour les services ni pour les membres du Collège et du Conseil ni pour les citoyens et les citoyennes !

En effet, durant 15 années, Dominique, tu as occupé une fonction-clé. La Directrice est la référente tant pour le personnel que pour les mandataires. Elle est le capitaine du navire et elle assure le rôle de chef du personnel, lui-même confirmé et renforcé, lors de la dernière réforme des grades légaux.

En tant que Directrice, tu as été la garante de la légalité de toutes les décisions tant soumises au Collège qu'au Conseil communal. Tu nous as conseillés au mieux d'un point de vue technique et légal. Tu as veillé au bon déroulement des procédures et à une application adéquate des dispositions. Et ce, dans un contexte de neutralité peut-être partiellement facilité, par ta non-domiciliation sur le territoire.

Cette fonction de Direction est d'autant plus prégnante dans des petites structures à l'image de la nôtre (qui ne compte aucun chef de services, en dehors de notre responsable du service des travaux) impliquant autonomie et capacité de décision.

Lorsque tu as débuté ton parcours au sein de notre administration, tu as apporté non seulement une expertise et un sens de l'analyse, dans une période où chacune et chacun en avait bien besoin mais aussi de la rigueur et du formalisme, indispensables à un travail de qualité (éléments encore largement soulignés par les membres du jury externes, lors du recrutement de ton successeur).

Nous nous souvenons également du nombre incalculable de fois que tu nous as répété que les décisions devaient toujours être motivées en fait et en droit !

Discours prononcé, pour Dominique Gelin,

par notre Bourgmestre
Didier Gilkinet

Nous avons toujours surmonté les obstacles et malgré les difficultés inhérentes à tout engagement et malgré, quelques fois, nos désaccords, nous avons le plus souvent trouvé solution, dans un respect mutuel.

En témoigne, si besoin en est, la gestion de la crise sanitaire qui a notamment nécessité une réorganisation du travail et une adaptation de ses modalités, avec l'introduction du travail hybride que jamais nous n'aurions imaginé mettre en œuvre de manière structurelle.

Si malheureusement ton état de santé t'a périodiquement éloignée de l'administration ces dernières années, tu es toujours restée connectée et disponible pour toute question et/ou précision.

Ton bilan, Dominique, ne se mesure pas uniquement en termes de projets accomplis ou de politiques mises en œuvre. C'est aussi une histoire faite de relations humaines, d'écoute, d'empathie, de collaboration fructueuse et de moments partagés. Une certaine appétence pour le bien-manger et les desserts n'étant pas passée inaperçue ! Et c'est un euphémisme.

Seul un grand projet, cher à ton cœur, n'aura pas vu concrétisation et « les bras t'en tombent encore aujourd'hui », à savoir : l'aménagement d'un sanitaire complémentaire à la maison commune !

Au nom de toute l'administration communale et de tous tes collègues, nous te remercions aujourd'hui pour le travail accompli et nous te souhaitons beaucoup de sérénité, entourée de tous ceux qui te sont proches, dans cette nouvelle étape qui s'ouvre à toi !



**Discours prononcé, pour Christine Detaille,***par Marie Monville*

Ma chère Christine,

C'est le 16 mai 1981, à l'aube de tes 20 ans, qu'après un cursus à l'Université des champs de Manhay, tu rejoins l'administration communale de Stoumont pour un premier contrat de remplacement. Ceux-ci se succèdent jusqu'en 1986, tu fredonnes alors « j'aime, j'aime la vie... à l'administration communale » et tu décides d'y prendre racines, tel l'azalée qui s'épanouit dans les potées fleuries que tu prépares avec soin à l'occasion des noces d'Or et de Diamant.

Les premières années de carrière sont celles de la candeur. Toujours dans le vent, tu revêts volontiers jupes à froufrous et foulard, qui te prévalent d'ailleurs du titre de « baronne ». Tu profites des temps de midi pour t'offrir des rallyes en 2 CV, en compagnie de Momo et Cathy.

Tu présentes alors une façade innocente, mais ne nous y trompons pas... Tu opères dans l'ombre et parviens notamment à changer le cours de l'histoire politique Stoumontoise, en évinçant malencontreusement un électeur, et par effet domino, le maire.

Cette époque, c'est aussi celle de la corvée du vendredi, le back up avant le get away. Tu prends tes responsabilités. Et quand la foudre tombe, le secrétaire gronde.

Des secrétaires communaux, tu en as vu défilé : Dussart, Renard, Godart... tous partis dard dard, avant de laisser place à Dominique.

Ton travail, tu l'exécutes avec passion et entrain. En compagnie d'Elvis, récemment détrôné par Ed Sheeran, tu fais des mixages entre le patrimoine et les taxes, les taxes et les assurances, les assurances et les baux de chasse, les baux de chasses et les charges de secrétaire communale ou directrice ff... Tu te donnes à 100%, parfois 200% voire 300%, quand tu veux bien. Après l'effort, le réconfort. En manque de carburant, tu te mets alors curieusement en quête de chocolat (au passage, Merci Colette).

Christine, tu as su faire de ton environnement professionnel une opportunité pour prendre soin de ton corps et te donner du plaisir. Sous couvert d'une chasse aux trésors communaux, tu t'organises de spectaculaires marathons à travers les rues et ruelles de toute l'entité, qui te permettent de te muscler et te donner, sous le soleil de plomb, un petit teint halé. Tu n'hésites pas non plus à tenter les aventures et t'envoyer en l'air en hélicoptère, ce qui laissera ton estomac patraque.

Il t'arrive de déléguer et de t'appuyer sur tes condisciples, comme Nicole qui, de septembre à juin, a instruction dès son arrivée de lancer le sauna, dont la température oscille entre 65 et 75°, voire 90°C par temps de fortes gelées.

L'événement annuel qui te réjouit plus que tout, c'est la vente de bois d'automne et son banquet festif. Pour l'occasion, tu te mets sur ton 31. Les bucherons, qui ont coutume de ne voir que de maigres épicéas communs tout effilés, tournent de l'œil.

Comme toute personne qui avance en âge, tu as aussi tes petites habitudes, et chez toi, elles se manifestent à travers des surnoms : Bill, Gisèle, Petit Cœur, Billy, Pat cre, Dodile, Rocket, sa suprématie, Bibi... et d'autres que nous garderons secrets, tout comme quelques jurons légendaires amicaux.

Christine, durant ces 37 années de carrière, marquées par les valeurs d'entraide, d'engagement et d'investissement sans limite, tu as égayé l'administration et tes collègues. Tu as laissé aussi une empreinte indélébile rouge, symbole de ton élan vital... mais pas n'importe quel rouge. Un rouge Bismarck, reflet de ton admiration pour la nation allemande pour laquelle tu n'hésites pas à manifester ton attachement subrepticement lors des commémorations.

...

A titre personnel, j'ai eu un plaisir sincère à collaborer avec toi, et ce, en toute confiance. Si quitter tes collègues et ce que tu nommes ta chambre t'a occasionné un pincement au cœur, il en est de même pour nous. Le départ des anciennes, c'est un peu de mémoire qui s'en va.

Notre lot de consolation, suite à ta pension, c'est au travers de la troisième modification budgétaire de 2023 que l'on a pu l'apprécier, et plus particulièrement l'article 104/12503.2023. Ce poste dédié à l'achat de combustible de chauffage pour l'Administration Générale a subi une baisse étonnante voire conséquente de 25%, passant de 15.000 EUR à 10.000 EUR... Ce qui reste, en ces temps, très appréciable.

Chère Christine, nous te disons tout simplement MERCI !

Nous avons voulu personnaliser ton cadeau... oui, ton vœu se réalise enfin. Avec celles-ci, tu as de la marge...

Tu vas pouvoir à nouveau courir et encore courir des km, mais cette fois, derrière les petits trésors qui héritent de ton patrimoine familial.



**Discours
prononcé, pour notre
pensionné du service
des travaux
Pascal Califice**
par Vanessa Labruyère



Pascal,

Tu es rentré à l'administration communale de Stoumont le 1er février 2005 en tant qu'ouvrier qualifié polyvalent et a travaillé à temps plein jusqu'au 30 mars 2021. A partir du 1er avril 2021 et jusqu'à la fin de ta carrière le 31 décembre 2023, tu as levé un peu le pied en terminant à 4/5ème temps. Je t'ai connu principalement comme chauffeur camion et poseur de conduites d'eau mais je ne doute pas que tu as d'autres cordes à ton arc.

J'ai essayé d'obtenir des traits de caractère, des anecdotes, des petites histoires à ton sujet pour étayer mon petit mot mais rien ne m'est parvenu. Alors j'ai décidé de te livrer ma vision personnelle.

D'abord, je me suis dit que tu étais quelqu'un de connu et apprécié sur la commune ou en tous cas sur l'ancienne commune de Chevron car ton nom a été donné à une passerelle que tu as en partie réalisée, le pont Califice, et à une prise d'eau, le puit Califice. Ce qui n'est déjà pas mal ; je n'ai pas encore vu ni entendu rue Gilkinet ou école Wera, mais du coup on y pense.

Ensuite, comment te décrire ? Pour ce que j'ai pu percevoir lors de nos échanges, je dirais ceci : tu es un peu comme un fondant au chocolat, ferme voir dur à l'extérieur mais tendre et moelleux à l'intérieur. Je demanderai confirmation à Christine mais je pense ne pas me tromper. Sous cet air un peu bougon voire revendicateur, il y a un homme avec le cœur sur la main.

D'ailleurs je suis certaine que quand tu as entendu pour la première fois de ton lit les camions de déneigement, il y a peu, Christine a dû te retenir car tu serais bien allé rejoindre tes collègues. Avec le temps, j'espère que tu parviendras à dormir lorsqu'il y a de la neige ou du verglas. Alors non, on ne t'appellera plus en pleine nuit pour connaître la météo sur Habiémont mais si tu vois quelque-chose de suspect, tu peux quand-même nous téléphoner, histoire de prendre de tes nouvelles.

A côté de cet aspect un peu râleur, on peut le dire, il y avait surtout un besoin du travail efficace et bien fait, une envie de se mettre au service des citoyens Stoumontois et de se dévouer à la commune. Nous te remercions pour tout le travail et les services rendus durant ces 18 années et souhaitons que tu sois mis à l'honneur aujourd'hui.

J'ai quand-même un conseil à te donner : profite du temps qui t'est offert, tu l'as mérité, apprécie chaque instant et chéris bien tes reines, je parle évidemment des femmes qui t'entourent, mais aussi de tes reines au sens propres, à savoir tes abeilles ! Je sais que l'apiculture fait partie de tes passions.

Plus les dorloteras, plus votre jardin resplendira, plus les fleurs de Christine seront exceptionnelles et plus tu récolteras. La boucle sera bouclée.

Au final, n'est-ce pas là la clé du bonheur ?

N'oublie pas non plus d'aller pêcher de temps à autre, à la mouche, au flotteur ou au toc, tu as le choix, la Lienne est juste en bas de chez toi.

Et surtout n'oublie pas d'emmener Christine en voyage !

Je vais en arrêter là avec mes recommandations et vais terminer en vous souhaitant à tous les deux, une longue, une reposante mais aussi une aventureuse retraite !





Budget communal 2024

Ce 20 décembre 2023, le budget communal de l'année 2024 était présenté en séance de Conseil communal. En voici les grandes lignes

Le budget ordinaire se clôture par un résultat positif de 1.912.671,89 € provenant de la différence entre les recettes de 9.462.433,04 € et les dépenses de 7.549.761,15 €. Un boni de 310.691,91 € se dégage à l'exercice propre.

Budget ordinaire

Aux antérieurs, le budget ordinaire présente un boni présumé 2023 de 1.730.085,18 €. A l'exercice propre, les recettes sont estimées à 7.613.347,86 €.

EXERCICE ORDINAIRE PROPRE	TOTAL	% EX. PROPRE
RECETTES TRANSFERT	5.822.993,99 €	76,48%
RECETTES PRESTATION	1.714.653,87 €	22,52%
RECETTES DETTES	75.700,00 €	0,99%
RECETTES ORDINAIRES 2024	7.613.347,86 €	100,00%
FISCALITE	3.225.364,75 €	42,36%
DOTATION COMMUNES	1.461.338,01 €	19,19%
SUBVENTIONS TRAITEMENTS (465-02/05/06)	868.770,61 €	11,41%
PRODUIT VENTE D'EAU	700.000,00 €	9,19%
PRODUIT VENTE DE BOIS	375.000,00 €	4,93%
CONCESSION BRU	195.000,00 €	2,56%

Les dépenses, estimées à 6.712.883 €, se ventilent comme suit :

EXERCICE DEPENSES PROPRE	TOTAL	% EX. PROPRE
DEPENSES PERSONNEL	3.369.922,71 €	46,15%
DEPENSES TRANSFERT	1.718.693,12 €	23,54%
DEPENSES FONCTIONNEMENT	1.624.267,42 €	22,24%
DEPENSES DETTE	589.772,70 €	8,08%
DEPENSES ORDINAIRES 2024	7.302.655,95 €	

BALANCE RECETTES/DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
009 Recettes/dépenses gén.	886.783,95 €	22.350,00 €	864.433,95 €
019 Dette publique	- €	- €	- €
029 Dotation générale	1.461.338,01 €	- €	1.461.338,01 €
049 Impôts et taxes	3.225.364,75 €	2.000,00 €	3.223.364,75 €
059 Assurances	4.100,00 €	138.300,00 €	- 134.200,00 €
123 Administration générale	72.410,11 €	1.674.352,82 €	- 1.601.942,71 €
129 Patrimoine privé	31.269,30 €	111.264,22 €	- 79.994,92 €
139 Services généraux	- €	250,00 €	- 250,00 €
369 Pompiers	- €	143.416,41 €	- 143.416,41 €
389 Autres mesures de protection	- €	- €	- €
399 Justice-Police	- €	296.062,83 €	- 296.062,83 €
499 Voies communication	64.132,10 €	2.193.665,58 €	- 2.129.533,48 €
599 Commerce et industrie	303.777,25 €	67.735,17 €	236.042,08 €
699 Agriculture et pêche	506.475,00 €	147.513,08 €	358.961,92 €
729 Enseignement primaire	150.492,39 €	386.037,31 €	- 235.544,95 €
767 Bibliothèques	4.380,00 €	36.721,70 €	- 32.341,70 €
789 Education populaire et arts	95.800,00 €	360.972,09 €	- 265.172,09 €
799 Cultes	- €	57.421,42 €	- 57.421,42 €
839 Assistance sociale	6.125,00 €	618.116,82 €	- 611.991,82 €
849 Aide sociale et familiale	- €	7.900,00 €	- 7.900,00 €
869 Agence locale pour l'emploi	2.400,00 €	- €	2.400,00 €
872 Santé et hygiène	- €	8.525,00 €	- 8.525,00 €
874 Alimentation et eaux	723.000,00 €	471.640,07 €	251.359,93 €
876 Désinfection/Nettoyage immondiacs	- €	317.329,98 €	- 317.329,98 €
877 Eaux usées	- €	109.528,37 €	- 109.528,37 €
879 Santé et hygiène publiques	75.500,00 €	107.694,66 €	- 32.194,66 €
939 Logement et urbanisme	€	23.858,39 €	23.858,39 €
TOTAL : exercice propre	7.613.347,86 €	7.302.655,95 €	310.691,91 €
TOTAL : exercice antérieur	1.730.085,18 €	28.105,20 €	1.701.979,98 €
Prélèvement pour l'extraordinaire	119.000,00 €	219.000,00 €	- 100.000,00 €
TOTAL budget ordinaire	9.462.433,04 €	7.549.761,15 €	1.912.671,89 €

Budget extraordinaire

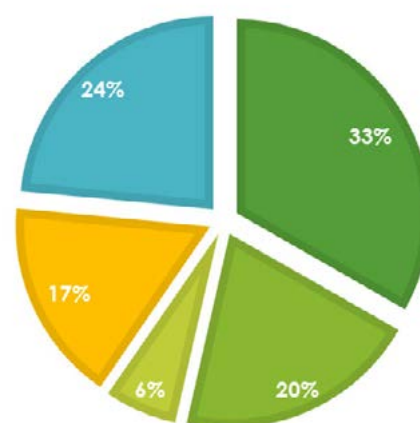
Le budget extraordinaire résulte de choix spécifiques et de priorisations.
Il est équilibré avec des recettes et dépenses d'un montant de 3.371.761,64 €.

BALANCE RECETTES/DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
009 Recettes générales	- €	- €	- €
123 Administration générale	433.394,00 €	20.000,00 €	413.394,00 €
129 Patrimoine privé	225.000,00 €	71.500,00 €	153.500,00 €
499 Voies Communication	978.012,90 €	116.000,00 €	862.012,90 €
599 Commerce et industrie	- €	6.000,00 €	- 6.000,00 €
699 Agriculture et pêche	100.000,00 €	100.000,00 €	- €
729 Enseignement	- €	31.000,00 €	- 31.000,00 €
789 Education populaire et arts	3.000,00 €	3.000,00 €	- €
799 Cultes	- €	- €	- €
839 Assistance sociale	- €	24.000,00 €	- 24.000,00 €
874 Alimentation et eaux	61.516,00 €	217.000,00 €	- 155.484,00 €
877 Eaux usées	- €	80.000,00 €	- 80.000,00 €
879 Santé et hygiène publiques	- €	23.500,00 €	- 23.500,00 €
TOTAL : exercice propre	1.800.922,90 €	692.000,00 €	1.108.922,90 €
TOTAL : exercice antérieur		2.463.145,64 €	- 2.463.145,64 €
Prélèvement sur FR extraordinaire	1.570.838,74 €	216.616,00 €	1.354.222,74 €
TOTAL budget ordinaire	3.371.761,64 €	3.371.761,64 €	- €

Les principaux postes retenus pour 2024 sont :

BUDGET EXTRAORDINAIRE - PRINCIPAUX POSTES RETENUS	
ANTERIEURS - PRINCIPAUX POSTES	MONTANT
421 Réfection voirie à Xhierfomont	600.000,00 €
104 Rénovation de l'administration	492.394,00 €
421 Réparations suite aux inondations	424.304,14 €
421 Liaison douce La Gleize-Roannay	409.857,45 €
421 Voirie à Chevron - phase 2	402.590,05 €
874 Conduite et voirie à Hasoumont	71.000,00 €
877 Assainissement à Chevron - phase 2	31.000,00 €
874 Protection de captages	15.000,00 €
421 Voirie à Moulin-du-Ruy	10.000,00 €
874 Maintenance captage à Fêchereux et Rahier	7.000,00 €
EXERCICE PROPRE - PRINCIPAUX POSTES	MONTANT
874 Conduite aux Forges	50.000,00 €
874 Travaux conduites à Roanne et Borgoumont	50.000,00 €
640 Achat de bois sur pied	50.000,00 €
640 Achat de terrains forestiers	50.000,00 €
877 Collecteur de Stoumont	40.000,00 €
877 Station d'épuration à Stoumont	40.000,00 €
874 Maintenance de captages	42.000,00 €
874 Protections de captages	40.000,00 €
421 Achat de véhicule	40.000,00 €
421 Prévention des inondations	46.000,00 €
124 Maintenance garage	33.000,00 €
124 Achat de terrains	33.000,00 €
835 Maintenance à la crèche	24.000,00 €
874 Protection de captage à Chession	20.000,00 €
425 Sécurité routière	20.000,00 €
722 Préau à l'école de Rahier	20.000,00 €
104 Achat de matériel informatique	20.000,00 €
878 Murs des cimetières de Cheneux et Chevron	15.000,00 €

Le budget extraordinaire prévoit un prélèvement de 741.327,89 € au départ du Fonds de Réserve Extraordinaire qui se clôture avec un montant de 217.795,59 €. Les investissements extraordinaires d'un montant de 3.155.145,64 € sont financés comme suit :



Budget extraordinaire Modes de financement

- SUBVENTIONS
- PRÉLÈVEMENT FRIC (subventions)
- PRÉLÈVEMENT PIMACI (subventions)
- EMPRUNT
- PRÉLÈVEMENT FRE



L'estimation de la trésorerie propre au 31/10/23 est de 2.741.721,03 €.

Comme le souligne notre directeur financier dans son rapport, ces dernières années ont été tumultueuses en raison de la multiplication des crises, mais nous pouvons nous réjouir que la situation financière de la commune se soit améliorée.

Depuis 2022, le collège présente un budget et des modifications budgétaires avec un boni estimé confortable, ce qui facilite l'élaboration d'un budget équilibré permettant la réalisation des investissements nécessaires à l'entretien du patrimoine communal et ceux souhaités par les mandataires politiques. La remontée des prix du bois et la facturation du CVA à l'ensemble des ménages y contribuent largement et permettent de faire les provisions utiles à la réalisation de l'égouttage de Stoumont lors de la prochaine mandature. L'indexation de divers subsides et taxes est aussi favorable à l'équilibre budgétaire.

Certains éléments sont réjouissants :

- L'inflation semble se calmer, ce qui est favorable au mécanisme de révision des prix sur les marchés publics ;
- Le prix des énergies est redescendu à un niveau acceptable ;
- La trésorerie permet de profiter de placements à terme intéressants, ce qui limite l'effet de la montée des taux d'intérêt ;
- Différentes mesures engendrent des économies à l'avenir : rénovation de l'administration communale (isolation et électricité photovoltaïque), remplacement plus régulier du charroi, placement de robot tondeur sur les terrains de foot, placement de compteurs intelligents dans les captages et réservoirs, placements de panneaux photovoltaïques sur certains réservoirs et captages.

Malgré cette amélioration, l'équilibre reste délicat et la gestion doit toujours être prudente.

MARIE MONVILLE
Echevine des Finances



Journées wallonnes

visite de deux captages communaux

La commune de Stoumont gère son propre réseau d'eau : captages, forages et zones de prévention, préservation de la qualité de l'eau potable, distribution aux consommateurs, maintenance des conduites, stations de pompage, installation des compteurs, facturation, assainissement... les services communaux qui entrent en jeu sont nombreux.

En quelques chiffres, 80 km de conduites alimentent 1554 compteurs d'eau qui distribuent 115000 m3 à un peu moins de 3000 abonnés. 20 captages répartis sur tout le territoire approvisionnent le réseau de distribution.

Pour mieux comprendre les enjeux d'une gestion responsable de l'eau de consommation, le service technique des eaux propose une visite de deux captages communaux.

Les places sont limitées, inscrivez-vous sans tarder !

Le samedi 16 mars 2024

- Rendez-vous à La Bruyère 151, 4987 Stoumont, en face de l'usine de Bru, pour une visite à 10h00 et une autre à 11h00.

Le samedi 23 mars 2024

- Rendez-vous à Chession, à la sortie du village vers Chevron, pour une visite à 10h00 et une autre à 11h00.

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE : ✉ marie.francoise.perat@stoumont.be ☎ 080/292.666



Pour en savoir plus

www.stoumont.be/service-des-eaux

Qualité de l'eau

Résultats des analyses des zones de distribution

Les PFAS

Suite à la problématique des PFAS survenue fin de l'année 2023, nous effectuons un retour sur ces polluants et sur les résultats d'analyses PFAS effectuées sur nos zones de distribution en novembre 2023. Ces dernières sont très rassurantes.

Définition et nature des PFAS

Les PFAS, ces substances nocives omniprésentes contiennent toutes des liaisons carbone-fluor, qui comptent parmi les liaisons chimiques les plus solides, ce qui explique leur faible dégradation naturelle et donc la grande rémanence des PFAS dans l'environnement.

L'acronyme PFAS fait référence aux substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées, une classe de substances chimiques abondamment utilisées depuis près de 80 ans dans les produits domestiques qui permet d'ignifuger ou d'imperméabiliser des objets.

Ce sont ces mêmes propriétés qui sont à l'origine des préoccupations relatives aux effets des PFAS sur notre corps.

Source d'exposition

L'alimentation n'est qu'une source d'exposition parmi d'autres, les PFAS sont également présents notamment dans la peinture, les mousses extinctives, les revêtements de sol, les produits cosmétiques et les vêtements.

Le degré d'exposition d'un individu aux PFAS peut varier considérablement

NB : il faut également relativiser les choses, le taux d'exposition aux PFAS via l'ingestion d'eau représente environ 5%.

Suivi de la qualité des eaux distribuées

Plus de 100 analyses par an sont réalisées sur les différentes zones de distribution afin de vérifier et de garantir la qualité de l'eau distribuée sur la commune.

Le taux de conformité des analyses validées en 2022 par la Direction des Eaux souterraines - Service du Contrôle de l'Eau pour l'ensemble des Zones de distribution était de 97.1 %.

On constate une bonne qualité de nos eaux. Les principaux indicateurs qui présentent des non-conformités concernent le pH des eaux (acidité naturelle des terrains) et la présence par intermittence de fer, de manganèse et d'aluminium.

La mise à niveau de nos installations continue tant au niveau de leur infrastructure de stockage, que de l'upgrade des systèmes de traitement et de désinfection de l'eau afin d'améliorer notre taux de conformité et notre capacité à maîtriser au mieux l'impact des conditions climatiques.

Tableau de synthèse des résultats des PFAS

Dans notre région, nous sommes assez bien protégés. En effet, nous n'avons pas d'industrie consommatrice ou productrice de ce type de substances sur le territoire. Et aucune de nos zones de distribution ne dépasse la future norme « eau potable » qui sera appliquée en 2026 et imposera que l'eau distribuée respecte une valeur maximum de 100 ng/l pour la somme de 20 PFAS.

Zone de distribution	Lieu de prélèvement	Teneurs en PFAS total (ng/l)
ZSTOUMO01	Monthouet, 23	<1,00
ZSTOUMO02	Stoumont - Route de l'Amblève 41	<1,00
ZSTOUMO05	Roanne 25	<1,00
ZSTOUMO09	Rahier, 7	<1,00
ZSTOUMO12	Neuville, 128	<1,00
ZSTOUMO13	Chevron, 10	5,00
ZSTOUMO14	Picheux-Bas, 22	5,00
ZSTOUMO15	Chession, 24	<1,00
ZSTOUMO16	Lorcé, 37	<1,00
ZSTOUMO17	Targnon, 37	<1,00
ZSTOUMO18	Cour, 4	<1,00
ZSTOUMO19	Borgoumont, 19	<1,00

Normes en PFAS dans l'eau de distribution

Les normes concernant les PFAS dans l'eau de distribution sont très récentes. Vu l'évolution des connaissances scientifiques, le 16 décembre 2020, une directive européenne (UE 2020/2184 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine) va imposer de respecter à partir de 2026 une valeur maximale de 100 nanogrammes par litre pour la somme des concentrations mesurées de 20 PFAS spécifiquement identifiées dans la directive.

Comme l'ensemble des distributeurs, le monitoring des PFAS dans l'eau destinée à la consommation humaine, initialement prévu en 2026, a été anticipé. La recherche des PFAS est désormais intégrée, dans le plan de contrôle de l'eau potable distribuée sur l'ensemble des ZD de la commune de Stoumont.



Pour plus d'informations Nous vous renvoyons vers la FAQ d'AQUAWAL via le lien suivant <https://www.aquawal.be/fr/15-11-2023-les-pfas-et-l-eau-que-retenir.html?IDC=480&IDD=9791>



Le GAL FAGNE HAUTE-AMBLÈVE

Un nouvel outil de coopération supracommunal (Stoumont, Stavelot, Malmedy & Waimes)

La sélection de 21 GAL par le Gouvernement wallon

Sur proposition de la Ministre de la Ruralité, Céline Tellier, le Gouvernement wallon a approuvé, ce 1er décembre, la sélection des 21 Groupes d'Action Locale (GAL). Chacun d'entre eux se voit bénéficier d'un budget de 1.700.000 € pour développer sa stratégie de développement local. Cette sélection intervient dans le cadre du projet européen LEADER (pour Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) qui vise à promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales mais aussi en soutien de la Stratégie wallonne de la Politique Agricole Commune (PAC).

Considérés comme des facilitateurs du développement local regroupant des partenaires des secteurs public, privé et de la société civile (communes, associations, citoyens, structures privées), ces GAL œuvrent au dynamisme économique et social de nos campagnes. Ils poursuivent différents objectifs (la promotion de l'emploi, l'inclusion sociale, l'amélioration de l'attractivité des zones rurales, la préservation de l'environnement, la création de projets de mobilité douce, etc...) dans le but de mener des actions innovantes visant à améliorer concrètement la qualité de vie des habitants et répondre aux enjeux d'aujourd'hui.

Suite à la sélection opérées par le Gouvernement Wallon, 18 anciens GAL se sont vus renouvelés et **3 nouveaux GAL voient le jour : Fagne Haute-Ambève** (province de Liège), Viroin-Hermeton (province de Namur) et Arelerland (province du Luxembourg).



Le GAL Fagne Haute-Ambève, nouvellement reconnu, s'appuie sur un partenariat privé-public composé de 4 communes (Waimes, Malmedy, Stavelot et Stoumont) et 5 asbl privées (Cercle Intermills, le Contrat de Rivière, -Ambève-Rour, le Centre Culturel de Stavelot-TroisPons, la P.I.L.E. et le Pays de la Haute-Ambève).



Suite à l'appel à pré-projets lancé le 15 février 2023 par le comité de pilotage, 57 dossiers émanant de 35 entités ont été déposés, puis analysés et cotés.

Passés sous la loupe d'un comité élargi composé des 4 communes, de 17 asbl, 5 citoyens et 7 sociétés, c'est au final 9 projets basés sur la transversalité et la coopération qui ont été retenus pour la période 2024-2027.

		PROJETS	
STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL	GOUVERNANCE	1	Construisons l'identité de : Demain, une éco-vallée pour tous
		2	Plateforme de mobilité - Autopartages citoyens
	VIE CITOYENNE	3	La Ruche - Retissons nos liens sociaux
		4	Pôle producteur - Relocalisations l'alimentation
	BIOSPHERE	5	Valeur'isons notre bois - Dynamisation d'une filière complète
		6	Le territoire au fil de l'eau - Des eaux de source aux eaux épurées
		7	Villages résilients - La biodiversité dans l'intérêt de la communauté villageoise
	VIE ÉCONOMIQUE	8	Académie Innovation & Formation - Pour des emplois de qualité
		9	Tourisme vivant et bienveillant - Les ressources naturelles & nous

Après validation par les conseils communaux respectifs, le dossier de candidature GALFHA a pu être déposé le 21 avril dernier.

La décision du Gouvernement Wallon de reconnaître le GAL Fagne Haute Ambève et la validation de l'ensemble des fiches projets (à l'exception du projet « tourisme vivant et bienveillant ») représente un levier de développement pour le territoire de nos 4 communes. Des partenariats sont aussi envisagés avec des entités extérieures.

Animé par ce nouvel élan, dès le mois de janvier, le comité de pilotage s'est réuni pour œuvrer à la mise en place de la nouvelle association et de son organe d'administration. Dans l'attente des formalités préalables au lancement, les porteurs de projets (asbl Fahrmit, la PILE, Unis Verts Paysans, le Contrat Rivière Ambève-Rour, le Cercle Intermills et le GAL Fagnes Haute Ambève) sont d'ores et déjà en ébullition.

Il ne reste plus qu'à aller de l'avant !

MARIE MONVILLE
Echevine
Membre du Comité
de pilotage du GALFHA



CENTRE D'ACCUEIL
LES HEURES CLAIRES
INTERCOMMUNALE

Discours prononcé,
par Didier Gilkinet
Vice-Président

Centre d'Accueil Les Heures Claires

Inauguration de 39 logements en résidence-services à Spa



Monsieur le Député,
Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Président,
Chers membres du Conseil d'Administration,
Madame, Monsieur, les Présidents du CPAS,
Chers membres des conseils communaux
et des conseils de l'Action Sociale,
Mesdames, Messieurs, les Directrices et Directeurs,
Monsieur le Directeur Général,
Chers membres du Personnel,
Chers toutes et tous,

Dans la suite de l'inauguration de nouveaux logements en résidences-services sur notre site de Limbourg, cette nouvelle inauguration ponctue pour cette année 2023, un second grand et important chantier pour notre Intercommunale.

Comme souligné en juillet dernier, nous appréhendons toutes et tous, combien le trajet est long et difficile pour aboutir de tels projets, combien ils requièrent patience, courage, persévérance et abnégation de la part de toutes actrices et de tous les acteurs. Et ce, de manière encore plus prégnante au cours de ces dernières années, eu égard au contexte de crise dans lequel ils se sont inscrits.

C'est donc avec une très grande joie et une profonde gratitude que nous inaugurons ce jour, ces 39 nouveaux logements en résidences-services.

L'adossement de ces nouvelles résidences à notre structure MR/MRS n'est le fruit du hasard. Il représente une réponse à la réalité complexe de l'évolution des besoins de nos aînés.

Cette complémentarité est au cœur de notre vision.

En effet, les besoins de nos aînés évoluent avec le temps et notre engagement ne se limite pas à un seul moment de leur vie.

Ces résidences-services sont ainsi conçues pour s'adapter à un moment précis de leur parcours, assurant ainsi une transition en douceur vers des niveaux de soins plus élevés, lorsque cela s'avérera nécessaire. Cette volonté de continuité de soins célèbre la diversité des expériences et témoigne également de notre engagement envers la dignité et le respect de nos aînés et ce, à toutes les étapes du cycle de leur vie.

Notre souhait est que ces logements en résidences-services ne soient pas un simple lieu de vie mais une communauté chaleureuse et bienveillante, un lieu offrant à la fois confort et tranquillité d'esprit et un lieu où autonomie et sécurité cohabitent harmonieusement.

Nous sommes convaincus que le vieillissement ne doit pas être synonyme d'isolement mais bien d'opportunités, d'épanouissement et de partage.

D'autres projets sont actuellement à la réflexion ou en cours, comme celui relatif à la construction d'une toute nouvelle structure au centre de La Gleize. Ces projets sont essentiels à la pérennité du Centre d'Accueil Les Heures Claires dont la vision s'inscrit pleinement dans le souhait de développer et consolider une offre de service public, accessible au plus grand nombre !

En conclusion, je souhaiterais remercier sincèrement toutes celles et tous ceux qui ont rendu possible cette réalisation. Je profite de cet instant, pour remercier particulièrement les membres du personnel pour leur dévouement au quotidien, centré sur les personnes et ce, malgré un contexte global bien compliqué.

Ce n'est qu'au travers de l'action de toutes et tous que nous pourrons continuer à bâtir un avenir, où chaque personne âgée pourra vivre une vie épanouissante et active, dans le respect de sa dignité et de sa valeur.

Je vous remercie pour votre contribution à la réalisation de cette vision commune et vous remercie pour votre attention.





Modification de l'Ordonnance de Police Administrative Générale (O.P.A.G.)

Nuisance sonores

En sa séance du 20 décembre 2023, l'Assemblée du Conseil Communal a considéré nécessaire de modifier l'O.P.A.G., afin de réduire les nuisances sonores provoquées par des machines dotées de moteur thermique. L'objectif est de laisser la possibilité aux citoyens, qui ne disposeraient pas de l'opportunité durant les autres jours de la semaine, d'entreprendre des travaux d'entretien de leur jardin mais de manière limitée dans le temps, les dimanches et les jours fériés légaux.

Dans ce contexte, elle a approuvé la modification de l'article 142 de l'Ordonnance de Police Administrative Générale, au travers de l'ajout de l'article 142.2 suivant :

142.2. La tonte des pelouses, l'entretien des haies et la taille des arbres à l'aide d'outils dotés d'un moteur thermique sont autorisés le dimanche et les jours fériés uniquement de 09h00 à 12h00.

Cette nouvelle disposition entre en vigueur dès cette année 2024.

Dans tous les cas de figure, nous invitons chacune et chacun de toujours privilégier la courtoisie et nous vous en remercions !

Didier Gilkinet
Bourgmestre



Vous souhaitez en savoir plus sur la maison de police de Stoumont ?

Retrouvez ci-dessous quelques informations sur ce service :

La Belgique est composée de 185 zones de police locales réparties sur l'ensemble du territoire. La police locale est chargée de toutes les missions de police de base, tant de police judiciaire que de police administrative, sur le territoire de la zone de police. Elle assure ainsi les sept tâches de base : travail de quartier, accueil, intervention, assistance policière aux victimes, recherche locale, maintien de l'ordre et sécurité routière.

La maison de police de Stoumont fait partie de la zone de police n° 5290 appelée « zone de police de Stavelot – Malmédy ».

Cette zone de police est composée des 6 communes suivantes :

- Stavelot
- Malmédy
- Trois-Ponts
- Waimes
- Lierneux
- Stoumont

La zone de police « Stavelot – Malmédy » a une superficie de plus de 55.000 ha et compte 35.000 habitants. Elle fait partie de l'Arrondissement judiciaire de LIEGE. Elle dépend du Parquet du Procureur du Roi de Liège.

La maison de police de Stoumont est composée de 6 policiers : Un 1er Inspecteur Principal, quatre 1er Inspecteurs et une Inspectrice.



En cas d'urgence, formez le :

112

NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN
pour obtenir une aide immédiate des services d'incendie, une équipe médicale ou la police

101

URGENCES POLICE



100

URGENCES MÉDICALES ET SERVICES D'INCENDIES

Les missions de la maison de police sont les suivantes

L'accueil du policier

Du lundi au vendredi (sauf le mardi) un accueil policier est mis en place.

Son rôle :

- Accueil téléphonique et physique des personnes,
- Délivrance d'attestations ou de documents administratifs de nature policière,
- Prise de plaintes qui feront l'objet de procès-verbaux transmis au Parquet ou (selon l'infraction) à un agent sanctionnateur Provincial.
- ...

La maison de police est ouverte de 08h00 à 17h00 (elle est fermée de 12h00 à 13h00).

Un accueil sur rdv certains jours de la semaine est actuellement à l'étude.

Elle se situe Route de l'Amblève n° 19 (ancienne Gendarmerie).

L'intervention

Suite aux demandes d'interventions policières, en général urgentes, qui sont effectuées par téléphone aux n°101 ou 112 (appels gérés par le centre provincial d'information et de communication de la police fédérale à Liège), des équipes d'intervention interviennent 24h/24h - 7j/7j sur le territoire des 6 communes constituant la zone de police. Ces équipes d'intervention proviennent des maisons de police de la zone de police, selon un rôle de garde. Chaque équipe d'intervention est constituée de 2 policiers.

Tous les jours, 365 jours par an, 2 policiers de la maison de police de Stoumont constituent une de ces équipes assurant l'intervention de jour ou de nuit sur l'ensemble des 6 communes de la zone de police.

En dehors des interventions, l'équipe d'intervention effectue des patrouilles, des contrôles roulage, la rédaction des rapports et procès-verbaux, ...

Un partenariat existe entre notre zone de police et la zone de police Fagnes (SPA - THEUX - JALHAY).

Nos équipes d'intervention sont dès lors appelées à intervenir également sur ces trois communes si :

- Les équipes d'intervention de la zone Fagnes sont occupées (et que l'intervention ne peut être postposée en raison de l'urgence),
- Les équipes d'intervention de la zone Fagnes ont besoin d'un renfort.

Les gardes « contactable et rappelable »

La maison de police de Soumont fournit également plusieurs fois par mois un policier qui est de garde « contactable et rappelable » à domicile, la journée ou la nuit. Ce policier est rappelé lorsqu'une personne est arrêtée sur notre zone de police ou sur la zone de police Fagnes (Spa, Theux, Jalhay) afin d'assurer la garde de cette personne et les éventuels devoirs y afférents (prise de photos et empreintes, audition avec ou sans avocat, transfert devant le Magistrat, transfert vers une prison, ...).

Les services d'ordre

La maison de police de Soumont fournit également des policiers pour les services d'ordre mis en place pour les courses cyclistes, les festivités (carnaval, laetare, ...), les rallyes, les courses à Francorchamps, les services « bals », les contrôles roulages planifiés (alcool, stupéfiants), ... sur la zone de police ou en renfort sur d'autres zones de police.

Les entraînements

- Minimum 1 fois tous les 2 mois, chaque policier suit un entraînement de 8 h de tir et de self défense.
- Chaque année, chaque policier suit également des formations dites « continuées » dans divers domaines (judiciaires, administratifs, premiers soins, ...).

Ces entraînements et formations sont obligatoires.

Le service « Quartier »

La police a divisé la commune de Stoumont en 4 quartiers, chacun géré par un policier (agent de quartier).

Ces 4 policiers travaillent en polyvalence. Cela veut dire qu'ils travaillent aussi bien en « accueil », en « intervention », en garde « contactables et rappelables », en « service d'ordre » ou en « quartier ».

Ces 4 policiers sont repris en service « quartier » lorsqu'ils ne sont pas repris pour un autre service. Il n'y a donc pas d'agent de quartier « à temps plein » au sein de la police de Stoumont.

Lors de ces services « quartier », ces 4 policiers effectuent entre autres :

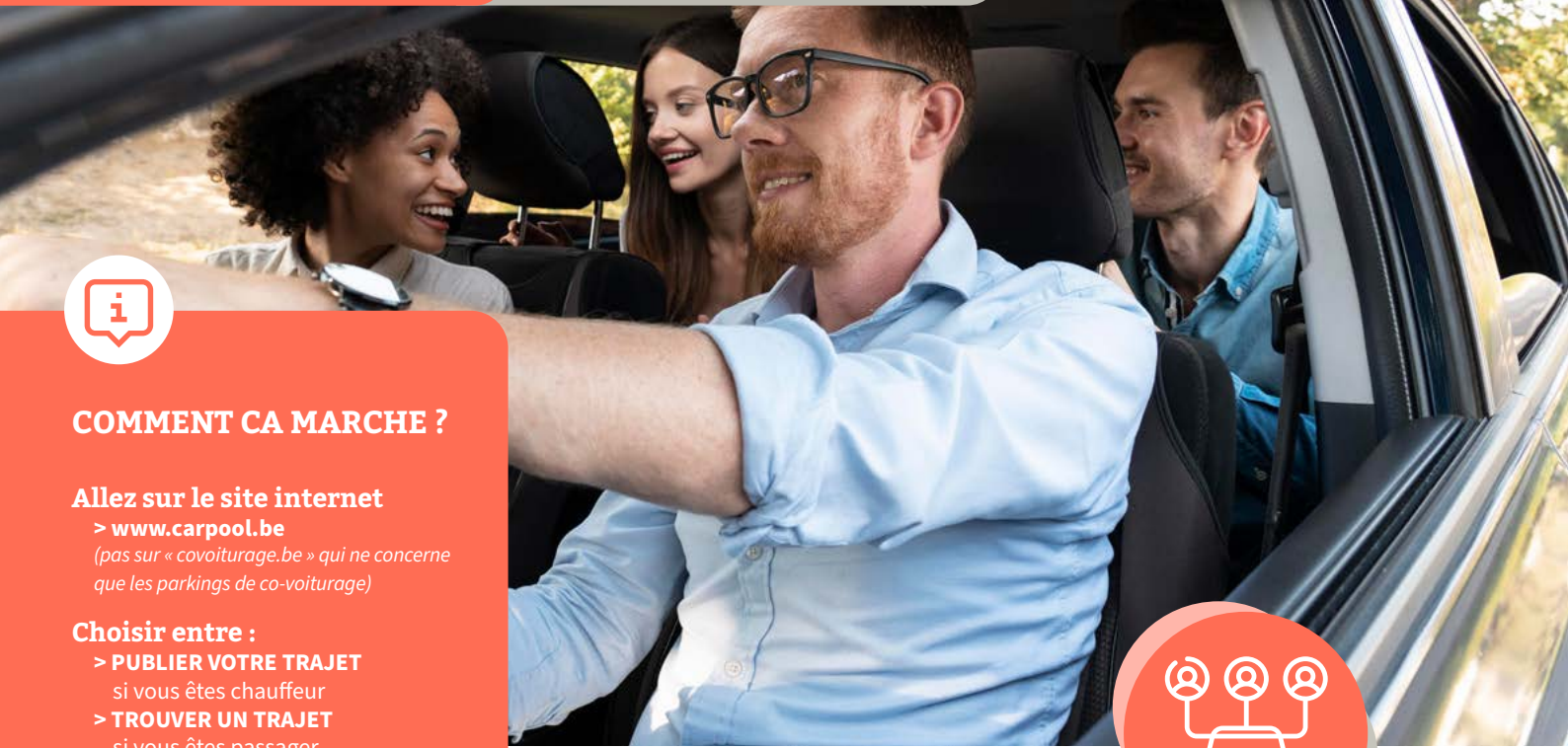
- Des patrouilles sur leur quartier,
- La gestion des doléances et des petits conflits,
- Des enquêtes demandées par l'administration communale (domiciles, radiations, ...),
- Des enquêtes demandées par les autres zones de police,
- Des devoirs demandés par les Parquets : auditions et enquêtes diverses (+/- 2500 devoirs par an demandés par les Parquets pour la zone de police), ...



Vous pouvez trouver la composition de ces quartiers et les coordonnées de votre agent de quartier sur le site internet : www.police.be/5290/fr/contact/votre-quartier



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec votre maison de police au 080/28.19.40 durant les heures d'ouverture.



COMMENT CA MARCHE ?

Allez sur le site internet

> www.carpool.be
(pas sur « covoiturage.be » qui ne concerne que les parkings de co-voiturage)

Choisir entre :

- > **PUBLIER VOTRE TRAJET**
si vous êtes chauffeur
- > **TROUVER UN TRAJET**
si vous êtes passager

PUBLIER VOTRE TRAJET pour les chauffeurs :

- **S'inscrire avec un identifiant + mot de passe et compléter son profil**
NB : Seul le nom réel (pas de pseudonyme) le sexe et la date de naissance sont requis
- **Offrir un trajet en tant que conducteur c'est-à-dire remplir le formulaire avec :**
 - Départ :xxx. Arrivée :xxx
 - Date et Heure :xxx
 - A/R ou A simple
 - Trajet répétitif ou non
 - Nombre de places disponibles
 - Espace bagage
 - Votre prix ou la gratuité
(La norme de 0,42€/km est la norme actuellement)
- **Enregistrer**

**Ne vous souciez pas de l'assurance !
Le covoiturage est couvert par votre assurance auto standard.**

TROUVER UN TRAJET pour les passagers :

- Remplir les cases :Lieu de départ, Lieu d'arrivée, Date, Heure
- Choisir « Passager »
- Enregistrer la demande
- Confirmer A/R , Répétitif, Nombre de places, Bagage

Le cas échéant le chauffeur disponible apparaît à l'écran. Il vous reste à le contacter par mail et à faire connaissance à votre guise.



Trouver du co-voiturage à Stoumont

Vous êtes sans doute de ceux qui cherchent à coopérer le mieux possible et à votre mesure à la lutte contre le réchauffement climatique.

Un moyen tout trouvé et à votre portée est le co-voiturage.

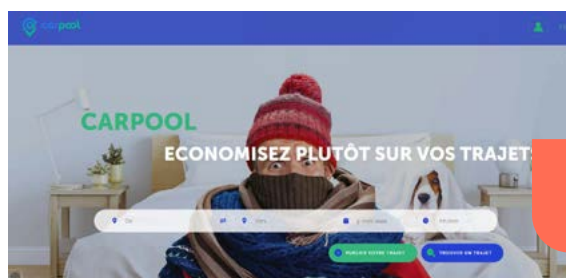
Dans notre commune privée de transports en commun l'usage de la voiture est indispensable.

Tout le monde cependant n'a pas de voiture à sa disposition alors qu'en même temps des centaines de places libres circulent quotidiennement dans toutes les directions.

C'est pour cette raison que notre commune a passé un accord avec « Carpool » association créée par Taxistop devenu Mpac.

La démarche demande un peu de patience comme toute utilisation d'internet mais plus nous seront nombreux à franchir le pas et plus le système fonctionnera au bénéfice de tous.

DANY HERMANS



Pour en savoir plus
www.carpool.be



Où trouver
la bonne info
pour votre
commune ?



Les infos d'IDELUX, gestion des déchets ce qui change en 2024

Horaire d'ouverture unique

2024 sera l'année de la simplification des horaires d'ouverture des recyparcs : abandon du système été/hiver et horaire unique pour les 53 recyparcs de la zone IDELUX Environnement. Concrètement, dès janvier 2024, les recyparcs seront ouverts du mardi au vendredi de 10h30 à 18h et le samedi de 9h à 18h. Ils seront fermés tous les dimanches et dorénavant tous les lundis. Cette uniformisation présente plusieurs avantages. Elle offrira une plage d'ouverture en matinée à tous les usagers des 53 recyparcs de la zone. Elle améliorera la lisibilité des horaires : horaire unique partout et toute l'année. Elle permettra par ailleurs d'offrir 2 journées de repos consécutives aux préposés, et ce, sans diminuer ni le nombre d'heures de prestation, ni le service à la population. Cette décision devrait donc satisfaire la majorité des usagers même si elle impliquera des changements d'habitudes pour certains, avec la fermeture du lundi. Un conseil ? Pour un maximum de confort, privilégiez les mardis, jeudis ou vendredis, jours de plus faible affluence.

De nouvelles filières de réemploi et de recyclage

L'année 2024 verra également le développement de nouvelles filières au recyparc favorisant le réemploi et le recyclage. Première nouveauté : la généralisation de la filière plâtre. Les panneaux et blocs de plâtre (type Gyproc[®]) seront récupérés séparément pour être recyclés. La laine de verre sera également récupérée sélectivement en vue de son recyclage. Enfin, chaque recyparc disposera d'un conteneur pour les encombrants non combustibles (torchis, laine de roche...). Côté réemploi, deux projets sont en préparation. Le premier concerne la récupération de matériaux de construction de seconde main en vue d'alimenter une matériauthèque à Habay. Le deuxième projet « réemploi » vise à développer des collaborations avec des associations locales pour la récupération d'objets en bon état au sein de chaque recyparc.

Ce qui va changer au niveau des collectes

Afin de simplifier également les horaires de collecte, quel que soit l'endroit (centre-ville) ou la période (canicule), il est désormais demandé de déposer ses déchets en bord de voirie pour 5 heures du matin, toute l'année, pour toutes les collectes.

Autre changement majeur pour 2024, certaines communes ont décidé de modifier la fréquence de collecte des duobacs ou sac+sac : une collecte chaque semaine, un système hybride avec une collecte toutes les 2 semaines en hiver et toutes les semaines en été ou encore, une collecte toutes les 2 semaines, toute l'année. La situation variant d'une commune à l'autre, soyez attentif à votre nouveau calendrier pour ne pas rater le passage du camion.

Site web www.idelux.be, le plus complet

Troisième source d'information : le site web de l'Intercommunale. Récemment mis à jour, vous y trouverez les horaires des recyparcs et votre calendrier des collectes. En matière de consignes de tri, vous avez le choix entre un bloc de recherche dynamique et divers documents à télécharger dont un guide du tri détaillé (32 pages, en français et en allemand) et un document de synthèse disponible en français, allemand, néerlandais, anglais, portugais, arabe et ukrainien. Vous y trouverez aussi des brochures et des infos sur les actions zéro déchet de l'Intercommunale.

Calendrier des collectes 2024, en toutes-boîtes

S'il est un document qui rassemble toutes les informations pratiques, c'est bien le calendrier des collectes réalisé par IDELUX Environnement. En 32 pages, ce calendrier reprend toutes les infos utiles pour la gestion de vos déchets : consignes de tri, jours de collecte, horaires des recyparcs. Au-delà des infos pratiques, le calendrier est aussi un outil de sensibilisation. Pour chaque page mensuelle, IDELUX Environnement fait ainsi le point sur un message important. Cette année, c'est Murielle Dauby, alias ZAZOMU, illustratrice de Neufchâteau, qui a mis en image ces conseils avec une touche de poésie et d'humour.

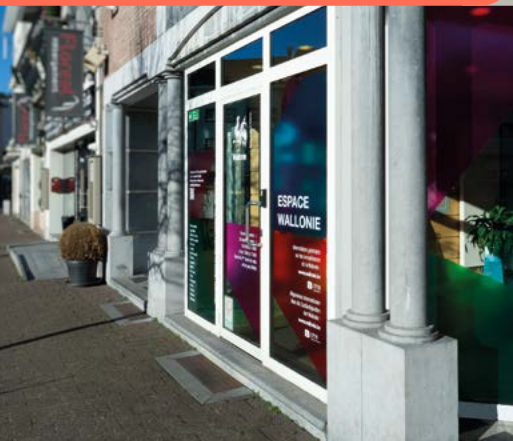


Application « Recycle! », l'essentiel en poche

Si vous disposez d'un smartphone,
vous pouvez télécharger
l'application « Recycle! ».

Cette application très pratique et déjà adoptée par plus de 11 000 citoyens permet en effet de recevoir des notifications de rappel pour sortir les bonnes poubelles, le bon jour. Vous y trouverez également les nouveaux horaires des recyparcs, les bulles à verre proches de chez vous et même les consignes de tri.

Le tout accessible gratuitement
en 4 langues : français, allemand,
néerlandais et en anglais.



Espace Wallonie de Malmedy,
Place Albert 1er, n°9 © SPW

Espace Wallonie Malmedy

- 📍 Place Albert 1er, 9
4960 Malmedy
- ☎ 080/348.700
- ✉ ew.malmedy@spw.wallonie.be

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

*(fermé le 2ème lundi du mois
et les jours fériés).*

Ouverture d'un nouvel Espace Wallonie à Malmedy

Le but de ce bureau d'information est de renseigner et d'accompagner les citoyens dans leurs démarches relatives aux compétences du SPW.

Le Service public de Wallonie a ouvert un nouvel « Espace Wallonie » à Malmedy.

En poussant la porte de l'Espace Wallonie, il vous sera possible :

- d'obtenir un renseignement ou un formulaire ;
- d'être accompagné dans vos démarches, pour compléter un formulaire, pour comprendre un courrier de l'administration ;
- d'accéder facilement et gratuitement à une multitude d'informations sur la Wallonie et ses compétences ;
- de trouver les coordonnées d'un service de l'administration wallonne ;
- d'obtenir des brochures et publications éditées par l'administration wallonne.
- d'utiliser gratuitement internet dans le « Cyberespace », équipé d'un lecteur de carte d'identité ;

Voici ci-dessous quelques thématiques pour lesquelles vous pouvez obtenir des informations, des formulaires ou une aide aux démarches :



Logement

- Demander une enquête de salubrité ou de surpeuplement
- Demander des allocations de déménagement et de loyer (ADEL)
- Demander une prime à la rénovation
- Se renseigner sur les crédits rénovation à 0%
- Demander une assurance gratuite contre la perte de revenus

Une permanence « logement » aura lieu chaque 1er et 3ème vendredi du mois, sur rendez-vous.



Energie

- Demander un renseignement sur la pose de panneaux photovoltaïques
- Demander une prime « chauffage » ou une prime à l'isolation
- Comprendre une facture de gaz/électricité
- Obtenir des conseils pour réduire sa facture énergétique

Un spécialiste « Energie » du Guichet de l'Energie de Verviers sera disponible chaque 2ème jeudi du mois, sur rendez-vous.



Fiscalité

- Déclarer sa remorque
- Demander une réduction du précompte immobilier
- Demander un plan de paiement pour une taxe régionale (taxe de circulation, taxe de mise en circulation, précompte immobilier)
- Demander une exonération de la taxe de circulation pour usage occasionnel (ex : les motor-homes)

Une permanence « fiscalité » aura lieu tous les jeudis, sur rendez-vous.

Autres compétences : environnement, bien-être animal, problème sur les routes régionales, pollution, prime vélo, etc.

*Citoyens, acteurs du monde associatif, membres des administrations locales, chefs d'entreprises, ...
vous êtes tous les bienvenus !*

L'ADIM ASBL vient de lancer Handicapkids.be

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 2 octobre 2023

Dans un monde où l'information est essentielle, et la lutte contre le non-take up un des combats du gouvernement, l'Association pour la Diffusion de l'Information Médico-Sociale (ADIM ASBL) franchit une étape décisive pour soutenir les parents d'enfants en situation de handicap en Belgique. Avec la création de HandicapKids, l'ADIM ASBL voulait affirmer son engagement envers les communautés qui en ont le plus besoin.

HandicapKids: Un repère solide pour + de 100 000 parents "extraordinaires"

La découverte d'un handicap chez un enfant peut souvent plonger les familles dans un océan d'incertitudes. HandicapKids se veut être un repère solide, guidant ces parents extraordinaires vers des ressources précieuses. Cette plateforme innovante offre un espace d'échange, d'information et de soutien. Elle est enrichie d'un agenda, d'un annuaire, de petites annonces et d'un forum ainsi que de nombreuses autres fonctionnalités pensées pour faciliter le quotidien de ces familles. Parents, entourage et professionnels du secteur peuvent s'y créer gratuitement un accès personnalisé.

Ce projet de plateforme avait déjà été envisagé par différents groupes de médecins, d'aidants et soignants, mais n'avait pas encore vu le jour, faute de moyens et de temps. L'équipe d'HandicapKids va donc créer un véritable réseau avec tous les professionnels du secteur afin que la plateforme évolue et réponde le plus possible aux attentes des parents.

À propos de l'ADIM ASBL

L'ADIM ASBL est spécialisée dans la collecte et la diffusion d'informations médico-sociales. Elle est notamment reconnue pour avoir participé depuis 1985, à la création du Guide Social – annuaire et site internet édités par l'Agence pour le Non-Marchand – et participe directement et indirectement au développement de projets dans le secteur psycho-médico-social.

Plus d'informations : www.adimasbl.be

Soutiens et partenariats

HandicapKids a déjà reçu l'appui de plusieurs entités renommées, reflétant la confiance et la reconnaissance de cette initiative au sein de la communauté. Ces soutiens, qu'ils soient institutionnels, associatifs ou privés, jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre et le développement de la plateforme.



La nouvelle plateforme de ressources et de liaison entre parents d'enfants en situation de handicap en Belgique francophone.

Handicap Kids



Pour en savoir plus
www.handicapkids.be

Facebook

www.facebook.com/groups/handicapkids.be

Un groupe Facebook a vu le jour il y a quelques mois et rassemble déjà plus de 2000 parents et professionnels du secteur. Les avis y sont unanimes et extrêmement positifs.

PARTOUT EN

NOUVEAU

DEMENAGEMENTSOCIAL.BE

NOUS FOURNISSONS UN TARIF SOCIAL ADAPTÉ À TOUS

Editeur responsable: Vincent Matthys - 04 98 14 00 36

Siège social : DDSI APP, Rue Haute-Wez 158, 4030 Liège, Belgium

Des rêves d'enfants aux chemins de traverse

« Ils sont faits du même bois. »

J'ai toujours trouvé à cette expression quelque chose de savoureux. Elle dit, par le ligneux, la sensibilité semblable, la nature commune, les idées partagées.

Si je la prends au premier degré, l'expression reste avérée : ils sont faits du même bois.

Eux, c'est d'une part le nouveau module de jeu en bois local qui s'installe. Fruit des aspirations d'une équipe pédagogique et du savoir-faire d'un artisan local, il est, à l'heure où j'écris ces lignes, en train de trouver ses quartiers dans la cour de l'école de Moulin du Ruy. Il est fait de bois local certifié comme tel par un label qui valorise autant la provenance endogène des futs, planches et autres gites, que le savoir-faire d'artisans qui transforment localement le bois en réalisations. Il est financé par Elia et Be-Planet dans le cadre de la boucle de l'Est.

Eux, c'est d'autre part ce nouveau caillebotis qui s'installe. Fruit des aspirations des citoyens du groupe « BiodiverCité » (anciennement PCDN), des équipes du Parc Naturel des Sources et de la commune, il est, à l'heure où j'écris ces lignes, en train de développer son tracé sur le site du Rond-Ploay, sur les hauteurs de Monthouet. Eux aussi sont placés par des artisans locaux qui, entre deux installations de clôtures, font pétiller le raisin et lui donnent le goût des fêtes gleizoises. Il est financé par la Région Wallonne.

Mais je peux prendre l'expression au second degré.

Ce n'est pas seulement parce qu'elles sont toutes deux faites de bois que ces deux réalisations se ressemblent. C'est parce qu'elles témoignent, l'une comme l'autre, de tirer un fil qui va du plaisir de la population, écoliers et randonneurs, jusqu'à l'intégration dans leur environnement.

L'un et l'autre témoignent que sur le seuil de nos maisons, une fois posés les cartables, éteints les portables, commence une nature qui nous rappelle qu'on y est bienvenus, qu'on a tout à partager avec elle et que cela ne coûte rien.

Une courte promenade balisée (la promenade n° 6, jaune) de 4,22 kilomètres vous conduira au Rond Ploay. C'est là que se rencontrent deux mares, creusées et restaurées par le Parc Naturel des Sources et la commune, une famille de genévriers, plantés en l'honneur des nouveau-nés de 2022 (voir la précédente édition du bulletin communal) et un panneau didactique rappelant la nature du lieu, sa richesse et son intérêt.

Au départ du module de jeu de Moulin du Ruy, vous pourrez emboîter les pas d'un écolier qui vous montrera, dans le verger conservatoire, les saules qu'il a plantés il y a quelques semaines pour restaurer de la biodiversité sur ce terrain bien humide entre, là aussi, deux mares destinées à observer et stimuler la biodiversité.

Ils sont faits du même bois, on vous le disait. C'est un bois noble, ou en tout cas, il a de la noblesse pour qui sait y regarder, reconnaître les essences. C'est l'essence même de projets qui, par nature, contiennent en eux la simplicité enfantine et la richesse inouïe de qui nous sommes : des hommes... des bois.

TANGUY WERA

A la recherche des écrevisses exotiques envahissantes

Clap de fin pour l'inventaire écrevisses 2023

Mené dans 36 étangs du bassin, par le contrat rivière Amblève-Rour dans le cadre des missions "Espèces Exotiques Envahissantes".

L'objectif de cet inventaire est d'améliorer les connaissances sur la distribution des écrevisses exotiques en Wallonie, à l'origine de la disparition de nos écrevisses indigènes.

Cet inventaire a permis de confirmer, à l'échelle du bassin, la présence des trois espèces d'écrevisses exotiques répandues en Wallonie : l'écrevisse Turque (*Astacus leptodactylus*) avec ses pinces en ciseau, la petite américaine (*Faxonius limosus*) avec ses petites pinces et ses taches rougeâtres au niveau de l'abdomen et l'écrevisse signal (*Pacifastacus lenisculus*) avec ses pinces massives pouvant présenter une tache blanche sur la face supérieure et une coloration bien rouge sur la face inférieure. L'écrevisse signal est clairement la plus présente puisqu'on la retrouve dans 20 étangs sur les 21 étangs abritant des écrevisses.

Initialement introduites à des fins de consommation, une nouvelle voie d'introduction s'accroît, à savoir l'aquariophilie. Une attention particulière est donc tournée vers les étangs publics ainsi que les étangs privés susceptibles de faire l'objet d'introduction intentionnelle de nouvelles espèces d'écrevisses exotiques. C'est pourquoi nous avons encore besoin de vous ! L'année prochaine nous repartirons à la chasse aux écrevisses exotiques. Nous sommes donc à la recherche de nouveaux étangs dans lesquels poser nos nasses quelques nuits. Si vous connaissez un plan d'eau abritant des écrevisses ou si vous êtes simplement curieux de savoir si votre étang abrite des écrevisses, prenez contact avec le contrat rivière actif sur votre zone !



Pour plus d'informations : ☎ 080/282.435 ou ✉ crambleve@gmail.com

La terrasse et les voisins

Dans plusieurs de ses ouvrages et de ses interventions publiques, le philosophe Baptiste Morizot interroge notre relation au castor et à l'aménagement du territoire. De manière parfois spectaculaire, le rongeur nous rappelle souvent que nous ne sommes pas les seuls mammifères à façonner le territoire que nous habitons. C'est une réalité dont on prend sans difficulté la mesure à Naze, sur la route de Bru, sur la Lienne ou encore à Rahier.

Depuis huit millions d'années, des individus semblables à ceux que l'on rencontre aujourd'hui sur la commune aménagent les cours d'eau dans leur intérêt, mais avec, comme cobénéficiaires, pléthore d'êtres vivants qui s'épanouissent dans les zones humides. Plantes aquatiques, insectes, oiseaux, mammifères sont probablement unanimes pour saluer l'action d'entretien et de développement de leur milieu de vie entrepris bénévolement et sans permis d'urbanisme par le castor.

Homo sapiens sapiens, pour sa part, regarde ce travail avec circonspection. L'espèce Castor fiber est protégée, c'est un fait établi. Elle avait d'ailleurs disparu, un temps, de son aire de répartition naturelle. Quand entre en jeu la sécurité de circulation sur les voiries comme à Naze, Sapiens se permet d'intervenir avant d'éventuels débordements. Quand l'aménagement de son logis et son garde-manger menace involontairement de plonger nos propres maisons sous l'eau, le rongeur est sommé d'aller s'installer ailleurs. Il y a quelque temps, il nous est même arrivé de déloger un individu qui avait cru judicieux de prendre ses quartiers dans une retenue d'eau destinée à alimenter les besoins des agriculteurs. Toutes ces situations posent la même question : comment cohabiter avec le castor ? Et si ces cas illustrent des situations de conflit de voisinage, il n'est pas impossible de prendre part à une convivialité toute autre.

C'est l'histoire de ce chemin de Rahier où, lassé de détruire les barrages qui inondaient une portion du chemin, on a construit, voici quelques années, une passerelle enjambant la retenue d'eau.

Loin d'être abandonné, le chemin a été aménagé, voici trois ans, par les enfants de l'école communale qui y ont installé quantité d'arbustes, de nichoirs, de perchoirs, d'hôtels à insectes et d'abris destinés au confort des reptiles et autre petite faune sauvage. Les équipes de télévisions se sont à plusieurs reprises rendues sur ce qui était en train de devenir, officiellement « le site des castors ». Toujours discret, le rongeur se montre rarement et ne témoigne de sa présence que par l'importante transformation du milieu élaborée à coup de dents au fil des ans.

Il y a quelques mois, la commune, sur demande de l'école et sur fond de subside « BiodiverCité », a fait aménager, à côté des panneaux didactiques déjà présents, un petit promontoire qui pourra tout à la fois servir de classe à l'école du dehors, d'observatoire aux naturalistes et d'escale aux promeneurs. Ce faisant, on acte une transformation à la fois douce et radicale de notre rapport à cet étrange voisin. De nouveau venu dérangeant et concurrent, il est devenu objet de curiosité, d'intérêt, et d'une bonhomie sympathique. On organise des promenades pour l'apprivoiser sans le croiser et les villageois semblent ne pas tarir d'idées pour en faire un partenaire dans l'apprentissage des réalités hydrauliques, biologiques, historiques et de l'émerveillement.

Bons vivants, nous nous saluons depuis la terrasse en respectueux voisins sans trouver, finalement, tant à redire de nos manières respectives d'habiter le territoire.

TANGUY WERA

Échevin de l'Enseignement
et de la Transition

Il y a quelques mois, la commune, sur demande de l'école et sur fond de subside « BiodiverCité », a fait aménager, à côté des panneaux didactiques déjà présents, un petit promontoire qui pourra tout à la fois servir de classe à l'école du dehors, d'observatoire aux naturalistes et d'escale aux promeneurs.





Votre commune agit pour le Climat

Chaque jour, notre climat évolue. Chaque année, la température du globe terrestre augmente de 2°C en moyenne.



Agissons ensemble pour vivre mieux !



Votre Commune a adhéré à la Convention des Maires qui à travers le programme POLLEC (Politique Locale Energie Climat) fixe un triple objectif :

- Réduire de 55 % d'ici 2030, les émissions de gaz à effet de serre,
- Lutter contre la précarité énergétique,
- Adapter son territoire aux changements climatiques.

Suite à cette adhésion, un plan d'action (PAEDC) a été réalisé avec l'aide d'un comité de pilotage constitué de citoyens stoumontois.

Dans ce plan, nous retrouvons des actions pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre via l'adoption de gestes économeurs d'énergie, l'isolation des logements, l'éco-conduite, la modernisation de l'éclairage public... On y retrouve également des mesures pour réduire l'impact du changement climatique telles que la gestion durable de nos forêts ou des actions pour préserver et restaurer la biodiversité...

Et les citoyens dans tout ça ?

En pratique, cela signifie que nous avons le pouvoir d'agir, de changer nos habitudes de vie, de chauffage et de transport. Nous avons la capacité de limiter notre impact sur l'environnement.

Mettons-nous, ensemble autour de la table, pour mettre en œuvre ce plan d'actions et ainsi agir de la manière la plus adaptée à nos réalités stoumontoises tout en faisant notre part au regard des défis climatiques.

Vous êtes citoyen ou acteur de la commune de Stoumont et vous avez envie de participer à des projets ambitieux, d'agir pour le Climat à l'échelle locale ? Alors, n'hésitez plus et rejoignez notre comité de pilotage !

Concrètement, le comité de pilotage se réunit 2 à 3 fois par an, selon les thématiques abordées. Lors de ces rencontres, nous développons des projets, invitons des experts dans le domaine, mettons en place des événements de sensibilisation...

La Commune agit pour le climat, et vous ?

Vous êtes tentés ? Contactez-nous

Par téléphone ☎ 080/292 666

ou par courriel

✉ martine.grognard@stoumont.be

✉ marie.francoise.perat@stoumont.be

De simples gestes pour réduire votre consommation d'énergie

Voici quelques astuces énergies toutes simples à mettre en place et qui vous permettra de réduire votre consommation d'énergie.

Cuisez couvert !

Le couvercle sur la casserole permet d'éviter les éclaboussures mais aussi de réduire sa consommation en énergie. Sans couvercle, il faudra 3 fois plus de temps et d'énergie pour faire bouillir l'eau. Quand vous achetez une casserole, préférez des couvercles en verre.

Ils permettent d'observer directement la cuisson sans devoir l'enlever, encore un gain d'énergie.

N'hésitez pas à couper vos taques ou votre four quelques minutes avant la fin de votre préparation, la chaleur résiduelle terminera de cuire vos aliments.

Tentures et volets fermés !

Quand la nuit tombe, fermez vos tentures et vos volets vous permettront de gagner quelques degrés. Ils permettent d'éviter jusqu'à 60% des pertes du vitrage.

Faites seulement attention de ne pas placer de tenture devant votre radiateur sinon vous empêcherez ce dernier de chauffer efficacement la pièce.

IL FAIT COMBIEN DEHORS ?

FRISQUET, J'AI LE DOS GELE

YAKANA

Profitez de l'hiver pour dégivrer votre congélateur !

2 mm de givre suffit pour voir sa consommation augmenter de 10 % !

Profitez de ces jours d'hiver avec leurs températures négatives, pour stocker vos aliments dehors pendant que vous dégivrez votre congélateur.

ALLUME LE FOUR

JE VAIS METTRE LE CONGÉLATEUR DEDANS POUR LE DÉGIVRER

PAF

YAKANA

©COOTER



Haies

Les journalistes font des sujets en mode « grand reportage », mettant toute la rédaction sur le coup. Qu'à cela ne tienne, l'échevin (dans un premier temps) puis les citoyens et acteurs du groupe biodiverCité ainsi que les employés du Parc Naturel des Sources vous livrent, en deux volets, une enquête tout en longueur sur la question des haies. Bonne lecture !

Un peu d'histoire

Depuis 1983, la Région wallonne organise une journée d'abord puis une semaine de l'arbre. Ainsi chaque année est placée sous le haut patronage d'une espèce et l'on se plaira à retrouver quelle année fut décrétée « année du noisetier », « année du cornouiller » ou « année de la viorne ». Mais en 2022, semblant couper court au charme poétique des espèces tutélaires, la Wallonie décrète « l'année de la haie ». Renouvelant son affront, 2023 était décrétée elle aussi « année de la haie » et il y a fort à parier que, comme un dernier coup d'estoc à la fertile imagination, 2024 soit placée, elle aussi sous le signe de « la haie ».

Qu'est-ce qui justifie un pareil bégaiement ? Comme dans tant de bons romans, la saveur est à trouver dans le sous-titre ! Si 2022 était année de la haie... refuge de biodiversité, 2023 est l'année de la haie... protectrice des sols. Il reste pour 2024 et les années à venir un éventail impressionnant de qualificatifs tant la haie est tout à la fois « source de biomasse », « anti-érosion », « protection contre le vent », « nourricière du bétail », « structuration du paysage »... Comme un film qui serait raconté du point de vue de chacun de ses personnages, la haie peut être vue par autant de bouts de la lorgnette qu'elle ne compte de partenaires. On interagit avec elle en étant hulotte, en étant agriculteur, en étant lézard, en étant promeneur gourmand, goutte de rosée ou motte de terre retenue et l'on ressort de cette interaction renforcé, qui que l'on soit.

C'est ce qui a poussé, on s'en doute, la Région wallonne à se fixer l'objectif de planter 4000 kilomètres de haies. À l'heure où l'on boucle cette édition, cet objectif semble atteint voire dépassé ! Elle s'est d'ailleurs dotée des moyens pour parvenir à embarquer dans le challenge toute personne souhaitant y prendre part. À Stoumont, on l'a bien construit puisque des écoles, le parc naturel, des agriculteurs et des membres du groupe citoyen BiodiverCité (anciennement PCDN) ont déjà pris part à des opérations de plantation.

On évoquait, dans une précédente livraison du bulletin communale, la possibilité de solliciter un subside à la plantation couvrant 80 % des plants via « Yes We Plant », l'administration régionale va plus loin en dotant les communes d'un droit de tirage ouvert jusque 2027 qu'elles peuvent mettre à profit pour planter des haies, y compris chez des privés selon certaines conditions (accessibilité via un chemin public, entretien...). Si l'idée d'installer, dédoubler, combler une haie vous tarabuste, n'hésitez donc pas à vous manifester auprès de l'administration communale (marie.françoise.perat@stoumont.be ou 080 292666). La commune peut tout à fait étudier la possibilité de vous accompagner dans votre projet, depuis son volet administratif jusqu'à sa mise en œuvre en passant par son financement.

À vos houes-haches ! prêts ? Plantez !

TANGUY WERA

La taille des haies et la nature : une question épineuse !

Planter des haies, la belle affaire, mais qu'en est-il des haies existantes, qu'elles se trouvent en milieu urbanisé, le long des routes ou en plein champ ?

Pour certains d'entre nous, la haie constitue un écran visuel autour de notre maison; pour d'autres elle abrite une petite vie sauvage qu'il convient de protéger; pour d'autres encore – et nous sommes nombreux – elle joue les deux rôles à la fois ! Quoi qu'il en soit, la haie tirera profit d'une gestion adaptée. Alors, voici quelques conseils et infos pour une taille qui sera respectueuse de la nature et de l'avifaune en premier lieu.



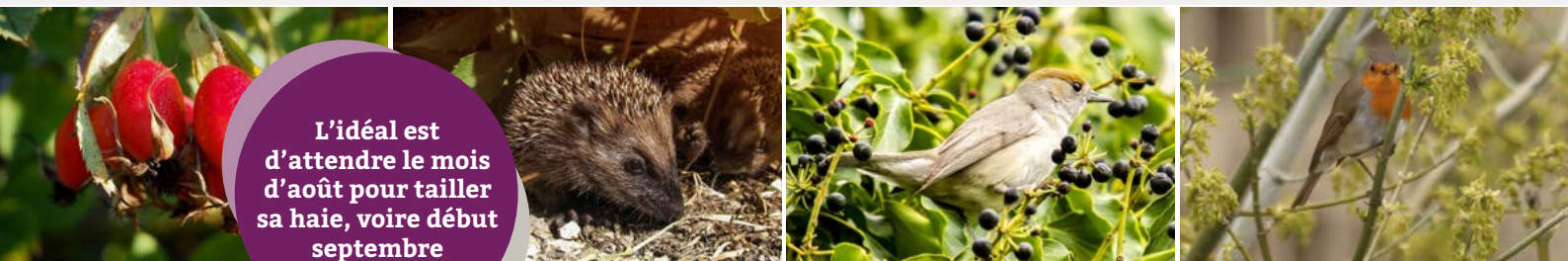
Des haies, pourquoi ?

Comme nous avons dit d'entrée de jeu, la haie sert souvent d'écran visuel autour d'une maison. Mais en plus, elle aide à régler l'humidité du sol, à atténuer le bruit et à combattre les effets sur l'habitat d'une pluie battante ou du soleil de plomb en été : moins de ruissellement, plus de protection des fondations de la maison et quelques degrés Celsius en moins grâce à l'ombre qu'elle jette - des services inestimables écologiques et gratuits ! Enfin, les haies peuvent délimiter

des parcelles sans entraver la petite faune et ajouter une touche de verdure et de beauté paysagère aux lieux.

Les haies sont aussi des lieux de protection et des sources de nourriture pour les chauves-souris, les escargots, les lézards... Après la floraison qui fait le bonheur des différents insectes butineurs, une haie mixte d'essences indigènes (noisetiers, prunelliers, houx, ...) fournit des fruits comestibles aux oiseaux, écureuils et autres rongeurs. L'aubépine combine les atouts des

fleurs et des fruits aux effets protecteurs de grandes épines. La haie fournit des endroits de reproduction aux différents papillons (devenant un garde-manger pour des oiseaux insectivores) et sert de tuteur à des plantes telles que le chèvrefeuille, le liseron et les ronces, d'où tout le monde peut récolter des mûres et s'enivrer des belles senteurs au printemps et en été. Enfin, des terriers de blaireaux et d'autres animaux peuvent se trouver dans le talus qui peut se former au pied d'une haie.



L'idéal est d'attendre le mois d'août pour tailler sa haie, voire début septembre

La taille

Mais pour revenir à la grande question de la taille, il faut surtout tenir compte des habitudes des oiseaux qui nichent ou s'abritent dans les haies.

Bon nombre d'espèces d'oiseaux dans nos contrées comptent les haies parmi leur habitat : l'accenteur mouchet, le rouge-gorge familier, le merle noir, la fauvette à tête noire, le gobe-mouche gris, le bouvreuil pivoine, le pinson des arbres, le verdier d'Europe, le moineau domestique et les différentes mésanges. Même la pie bavarde peut s'y trouver ! Pour ces espèces, la haie est loin d'être ornementale.

Les oiseaux de jardin pondent en général de 3 à 5 œufs (hirondelle, grive) jusqu'à une douzaine (mésanges), avec une durée de couvaison qui varie de 12 à 18 jours, suivie du développement des oisillons et enfin de leur envol. Mais certains oiseaux ne sont pas satisfaits avec une couvée par saison. Aussi longtemps que les conditions climatiques le permettent et après l'envol des jeunes de la première couvée, de nombreuses espèces vont avoir de nouveau une, voire plusieurs autres couvées. Ainsi, les moineaux domestiques (qui ont presque disparu de nos villes ces dernières années) élèvent en général trois à quatre nichées par an et le merle jusqu'à cinq, surtout quand certaines ont été détruites par les prédateurs sauvages (raton laveur, pie, ...) ou domestiques (chats). Les nichées de remplacement connaissent souvent un meilleur sort car, la saison étant plus avancée, la haie est plus épaisse et le feuillage plus dense (meilleure protection contre la pluie et les prédateurs). En plus, la fécondité des oiseaux dépend en partie des risques encourus par leur progéniture. Les espèces dont les œufs ou les jeunes sont fréquemment détruits compensent cette mortalité en pondant chaque année deux ou trois fois, parfois même plus.

Ainsi, la période de ponte s'étend en général d'avril à juillet, et jusqu'en août dans le cas du merle, du rouge-gorge, du moineau domestique, du verdier et de l'accenteur, mais tout dépend bien sûr des conditions climatiques. Globalement, on peut observer des nichées entre mars et juillet, en comptant 1 mois entre l'éclosion et l'envol des jeunes.

Dès lors, on peut facilement supposer que des oisillons pointant le bout du nez en juillet sont encore fragiles jusqu'en août.

Aujourd'hui, tailler les haies est devenu simple comme « bonjour », grâce au taille-haie à moteur, et nous avons tendance à sortir l'outil dès que nous constatons une repousse. Voici que les canons de beauté entrent en collision frontale avec les besoins de la nature. L'idéal est d'attendre le mois d'août pour tailler sa haie, voire début septembre, afin d'interférer le moins possible avec les cycles de la nature. Il faudrait donc en tenir compte lors du choix de la date et de la sévérité de la taille en fin d'hiver pour avoir une haie bien fournie au bon moment sans croissance débridée.

Enfin, un mot plus précisément sur la prédation. Beaucoup d'oisillons quittent le nid sans savoir réellement voler. C'est un moment critique, surtout par rapport aux chats (stérilisation obligatoire depuis 2017 en Wallonie pour maîtriser la population). Ceux-ci constituent un véritable fléau pour l'avifaune, surtout en période de nidification.

Planter des buissons d'épineux, favoriser la croissance de branches très entrelacées et placer les nichoirs hors de portée des chats (attention aux branches d'accès !) sont des mesures à prendre en amont. L'idéal est de maintenir nos petits félins à l'écart des nids quand les cris des oisillons prennent de la puissance. Les chats comprennent alors que la sortie des oisillons est imminente et... se tiennent prêts pour leur capture. Un collier à clochette sera d'une efficacité relative, car certains chats apprennent à ne pas faire sonner la clochette ou s'en débarrassent complètement. Limiter les sorties des chats à l'aube, quand le chat a plus faim et les oiseaux sont moins vigilants, pourra également aider les oiseaux moins avisés à passer le cap critique. Enfin, laisser vos clôtures se couvrir d'une végétation luxuriante ou prévoir un treillis métallique le long de votre haie compliquera l'accès de votre jardin aux chats du voisinage, pour une co-habitation optimale !

Qu'en est-il des règles en la matière ?

Pour les particuliers, il n'y a pas d'interdiction pour la taille des haies entre le 1er avril et le 15 août, seulement des recommandations de la Région wallonne.

Pour les agriculteurs, par contre, il existe une interdiction entre le 1er avril et le 31 juillet. Le bon sens conseillerait donc aux particuliers à s'aligner sur cette interdiction ou à pratiquer une taille « cosmétique » et à la main si la pousse est vraiment trop abondante.



**Discours prononcé,
par Didier Gilkinet**
Président de la
Commission de Gestion
du PNS

Rétrospective de nos actions en 2023

L'année 2023 a été jalonnée par de nombreuses actions menées sur le territoire des communes de Spa et Stoumont. L'équipe du parc naturel a, une fois de plus, relevé les défis environnementaux en prenant des mesures concrètes.

Cela s'est traduit par des actions telles que la poursuite de la création de nouvelles mares pour enrichir nos milieux agricoles et forestiers, la lutte active contre la propagation de la balsamine de l'Himalaya, la promotion d'essences indigènes dans les projets urbanistiques, la distribution de plants de haies pour favoriser la biodiversité dans les zones habitées, l'accompagnement de l'école de Moulin du Ruy pour la plantation d'une haie de saules au verger conservatoire et bien d'autres encore !

Parallèlement à ces actions, nous avons mis l'accent sur la sensibilisation à la qualité de notre cadre de vie avec l'organisation de moments d'échanges et de réflexion sur les questions de l'éclairage artificiel et de l'évolution de nos paysages quotidiens. En outre, le parc naturel a publié le premier volet de la charte paysagère, une ressource essentielle décryptant le territoire. Cet ouvrage, disponible sur notre site web, parcourt des thèmes variés tels que : la lecture des paysages de la région, les caractéristiques naturelles et humaines spécifiques du territoire et son histoire du 16^e siècle à aujourd'hui.

Nos actions de sensibilisation se sont également adressées aux gestionnaires forestiers privés afin de les soutenir et les aiguiller face aux défis d'adaptation de la sylviculture, aux agriculteurs pour favoriser la diversification des parcelles agricoles et aux étudiants pour les familiariser à la réalisation d'études et d'actions de restauration écologique.

Enfin, un moment particulièrement marquant de 2023 a été la première édition des Emergentes. Cette journée conviviale a rassemblé la communauté et les acteurs engagés dans la préservation de l'environnement, permettant de célébrer nos réalisations collectives.

En résumé, 2023 a été une année d'actions, de sensibilisation et d'engagement pour un avenir durable. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire vivre nos projets !

En 2024, la connaissance au service de la préservation et de la valorisation sera un de nos leitmotiv !

Quelques beaux projets sont d'ores et déjà lancés comme la cartographie de la pollution lumineuse, la poursuite de l'étude du réseau écologique et l'élaboration d'une proposition de réseau de cheminement piéton.



Fête du Parc naturel des Sources

Samedi 23 septembre 2023



Mesdames, Messieurs,

Le Parc naturel des Sources puise son originalité dans un partenariat public-privé, entre les communes de Spa et de Stoumont, le Groupe Spadel et le Domaine de Berinzenne. Ces 4 membres fondateurs partagent la volonté commune de préserver et de valoriser les ressources naturelles, dans une vision à long terme de développement durable !

L'élément fondateur de son identité est incontestablement l'eau. Présente sous toutes ses formes (eaux souterraines, eaux de surface, en provenance des milieux humides et particulièrement des tourbières), l'eau est probablement la ressource la plus connue de tous et la plus protégée au sein du territoire, notamment également au travers des deux eaux minérales naturelles et thermales réputées qui y trouvent leur source, je cite Spa et Bru.

Par ailleurs, l'important le recouvrement forestier et la ruralité encore bien présente sur son territoire en constituent les 2^e et 3^e fils conducteurs.

Après 5 années d'existence, au nom du Conseil d'Administration, de notre Directrice et de toute son équipe, je suis très heureux de vous accueillir ce jour dans le cadre de la première fête du Parc intitulée « les Emergentes », en référence à l'émergence de l'eau ou aux idées qui naissent et vous remercie pour l'intérêt que vous portez à son action !

Pourquoi une fête ?

L'objectif est donner de la visibilité et de la notoriété à notre Parc, le faire connaître, faire connaître ses missions. Le Parc naturel est une réelle boîte à outils, mise à disposition des communes partenaires mais aussi de leurs citoyens. En effet, nous sommes nombreux à être soucieux de l'avenir et de la qualité de vie du territoire dans lequel nous vivons. Un territoire, ce n'est plus à souligner, exceptionnel. Aujourd'hui, nous prenons conscience que nous travaillons encore trop en vase clos (avec les personnes et les associations qui nous connaissent). Notre souhait, au travers de cette fête notamment, est de communiquer et d'entamer un dialogue qui dépassent les seuls convaincus.

Cette fête représente également l'opportunité de souligner la richesse du territoire des communes de Spa et de Stoumont : un territoire riche en biodiversité, riche en paysages mais aussi riche en savoir-faire, riche en personnes qui s'investissent pour le bien-vivre au sein du Parc. Il est important de le rappeler et le faire savoir !



Dans ce contexte, et comme vous le constatez, notre équipe vous a concocté un beau programme dans une ambiance guiguette, regroupant une vingtaine d'acteurs de la vie locale tant spadoise que stoumontoise qui partageront avec nous leur savoir-faire.

Diverses autres activités s'ajouteront tout au long de cet après-midi-soirée, pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

Avant de clôturer cette brève intervention, je souhaiterais vous informer que cette fête sera organisée en alternance et que la prochaine édition sera programmée à Spa.

Ensuite et surtout, permettez-moi d'adresser, au nom du Conseil d'Administration, mes remerciements à :

- Notre Directrice, Valérie et toute son équipe pour le soin placé dans cette organisation et notamment Pascale, pour son rôle de coordination
- Roland et les membres de la Confrérie des Magneûs d'Makêye de la Gleize qui toujours répond présente à nos sollicitations
- Aux membres du Conseil d'Administration, tous bénévoles et qui sont nombreux à participer à cette journée
- Aux autres bénévoles qui ont proposé leur soutien en ce jour
- A tous les partenaires qui partagent cette journée à nos côtés
- A tous les donateurs qui nous permettent de vous proposer une tombola 100% gagnante et notamment le musée de la Ville d'Eaux, ContactForestier, Contact Nature, la Bière 44, l'Asbl Domaine de Bérinzenne, Visible, la Savonnerie de Spa, Belg'arbre, La Coulée, L'Ardennaise de de Trois-Ponts, Spadel, La Cavinière, Le LIFE Vallées Ardennaises, Idelux, Bernard Dewez, La Boîte à Couture de Jeanne,
- L'Etoile Forestière de Stoumont et le Comité des Fêtes de Stoumont
- Le service des travaux de la Commune de Stoumont pour soutien logistique

Et Marie-Françoise la préparation de l'apéritif d'ouverture, rehaussé par les Magneûs d'Makêye de la Gleize, et que je vous invite à partager ensemble.

Merci pour votre attention.

Je vous souhaite de vivre une très belle première fête du Parc naturel des Sources !





Commémoration du 11 novembre RELAIS SACRE

Accompagné de nos collègues du Collège de la Commune de Trois-Ponts, des représentants de la Fédération Nationale des Combattants (FNC) et des porte-drapeaux, nous avons déposé des fleurs au pied de différents monuments sis sur notre territoire.

A chaque étape, nous avons allumé le flambeau. La Flamme symbolise le souvenir et sa transmission de génération en génération afin qu'il ne disparaisse pas. Enfin, elle invite au recueillement.

Un remerciement particulier aux enfants de l'école de Moulin du Ruy, qui nous ont donné lecture de lettres de combattants, aux enfants de l'école de Chevron pour les belles illustrations réalisées, à l'ensemble des personnes présentes tout au long de notre parcours ainsi qu'à André Lejeune, notre fidèle porte-drapeau.

DIDIER GILKINET
Bourgmestre



Inauguration de la plaque commémorative érigée en l'honneur de Monsieur Gérard Grégoire

le 8 octobre 2023 à La Gleize



Chère Marie-France,
Cher Jean, cher Philippe,
Chers membres de la Confrérie des Magneûs d'Makêye,
Chers toutes et tous,

Vous êtes nombreuses et nombreux à avoir répondu présents à notre invitation. Soyez-en remerciés !

Votre présence témoigne, si besoin en est, de tout l'intérêt que vous portez au moment que nous allons partager.

Nous sommes, en effet, réunis aujourd'hui pour rendre hommage à un citoyen particulier, au caractère « bien trempé », dont la vie et les actions ont laissé une empreinte indélébile sur la communauté gleizoise, au sens large.

Cette cérémonie d'inauguration de cette plaque commémorative est bien plus qu'un simple acte formel. Elle est une célébration de la vie et de l'héritage d'une personne, dont le parcours de vie peu commun a contribué de manière significative à la vie et à la notoriété de son village natal, je cite : Monsieur Gérard Grégoire.

Gérard est le deuxième enfant né, d'une fratrie de trois, à La Gleize le 31 juillet 1927. Il nous a quittés le 11 février 2021, en pleine crise sanitaire.

Il passe son enfance au village. Parmi ses nombreux amis, on retrouve notamment Joseph Carra mais aussi les cinq enfants de la famille de Marie et Léopold Heyden dont la fille aînée, Marguerite, deviendra son épouse en juillet 1956.

Ses jeux, son école, ses passetemps, il en rédigera en septembre 2008, un ouvrage intitulé "Il était une fois La Gleize. La vie à La Gleize dans les années 30".

Après sa scolarité à l'Institut Saint-Raphaël à Remouchamps, Gérard, menuisier de formation travaille avec son papa, Etienne Grégoire. Durant sa jeunesse, comme plus tard d'ailleurs, Gérard est d'un naturel dynamique et enthousiaste. Mais il est également un formidable comparse de sorties. Il intégrera même l'orchestre de bals "Les Novelty" qui était en perte de vitesse. Il y jouera de la contrebasse à l'oreille. Il concevra des éclairages fluorescents qui se refléteront sur le tissu blanc des chemises des musiciens. Cette mise en scène relancera le succès de la formation qui se produira un peu partout.

Début des années 60, il décide de travailler en tant que professeur de menuiserie au Centre de Réadaptation de Borgoumont. Lorsque le Centre est transféré dans le Condroz, il est nommé gestionnaire de l'atelier de thérapie occupationnel du sanatorium de Borgoumont où il y poursuivra toute sa carrière.

Evoquer Gérard, c'est nécessairement évoquer son terroir, tant il y était profondément et intimement attaché et lié.

Durant toute sa vie, il n'aura de cesse de le mettre en valeur, notamment au travers du Syndicat d'Initiative dont il a été le trésorier puis le secrétaire.

Il est actif, même proactif pour imaginer, concevoir et réaliser des projets folkloriques, sportifs, culturels, historiques ... Gérard met la main à la pâte.

S'il est un concepteur, il est tout autant homme de terrain.

Au-delà de son action en faveur de la création et de l'entretien des promenades balisées, il est fondateur de nombreux évènements.

C'est ainsi qu'il participe activement à la création des "48 Heures de La Gleize"... dont la réputation n'est plus à faire, aujourd'hui encore !

En 1955, avec ses amis Henri Dumont, et Paul Geenen, il est à l'initiative de la course cycliste pour débutants Liège-La Gleize. Cette année 1955 fut également celle de la première fête du vin.

En 1962, lors de la huitième édition de la course Liège-La Gleize, un certain ... Eddy Merckx sortira vainqueur de l'épreuve.

Discours
prononcé par
Didier Gilkinet,
Bourgmestre





En août 1965, il fonde avec son ami Georges Dewez, la Confrérie des Magneûs d'Makêye, avec l'objectif de promouvoir La Gleize et son patrimoine.

En 1968, lors de l'assemblée générale du Syndicat d'Initiative, Gérard fait la proposition de soulever le Tigre Royal II (considéré comme un des vestiges le plus important de la Bataille des Ardenes et échangé contre une bouteille de cognac aux GIs qui s'occupent de la récupération des épaves, par Jenny Geenen-Dewez, perpétuant ainsi la mémoire ...) et de placer sous ses chenilles un lit épais de ballaste.

Les travaux de restauration débuteront en 1970, avec l'appui d'Emile Lacroix, grand ami de Gérard, du Syndicat d'Initiative et de la commune.

En juin 1976, il met en place le "Rassemblement International de Véhicules Militaires de Collection". Cette manifestation rassemblait chaque année des participants de l'Europe entière.

En effet, Gérard, c'est aussi une vie largement consacrée à perpétuer le souvenir et la mémoire et ainsi à lutter contre l'oubli.

Profondément marqué par les événements de décembre 44, il entame, dès la fin de la seconde guerre mondiale, un important travail de recherches qui repose à la fois sur son propre vécu et celui de ses proches ainsi que sur le recueil précis de nombreuses informations, glanant, çà et là, objets et autres documents et recollant le récit de nombreux témoins.

Gérard a toujours eu le souci de transmettre la vérité historique et ce, sans jamais tomber dans la romance.

Parmi ses différentes actions de transmission, nous pouvons notamment relever :

- La programmation et l'organisation, en collaboration avec le SI de La Gleize, d'expositions de photographies des faits d'époque, achalandées d'objets et de maquettes retraçant la bataille et élaborées par ses soins, sous le vocable « Décembre 44 ».
- L'organisation de très nombreuses conférences-débats, tout d'abord à La Gleize, toujours en collaboration avec le SI, les années sans exposition puis en différents endroits de la Province de Liège, de Bruxelles et Wallonie.
- A ces conférences, s'ajoute la présentation d'exposés divers à des générations d'enfants de nos écoles, d'écoles des communes voisines et de bien d'autres écoles en classe verte à Stoumont
- Le musée 'December 44' : en collaboration avec Philippe Gillain et avec le soutien de la Province de Liège et de la Commune de Stoumont, Gérard est également à l'origine de la construction du musée, inauguré officiellement en 1988

A ces actions s'ajoutent :

- L'accueil de nombreux étudiants de l'enseignement secondaire supérieur dans le cadre de travaux scolaires
- L'accueil de centaines de vétérans qu'ils soient Américains ou Allemands
- La participation active aux commémorations anniversaire, avec un accompagnement de nombreux groupes sur le terrain
- La participation à différents ouvrages
- La rédaction de différents ouvrages
- La participation et la réalisation de divers films et DVD

Ces actions de transmission ont conduit la Commune de Stoumont à lui décerner, le 22 février 2018, le titre de « Passeur de Mémoire » afin de le remercier pour ce témoignage de vie et de reconnaître officiellement son engagement de tous les instants et son action afin de perpétuer la mémoire au travers de l'histoire. Un travail gratuit, en toute humilité et sans recherche de gloire, mais « percutant » à l'image de l'homme qu'il représentait.

Voici en quelques mots synthétisés, le Curriculum vitae d'un homme remarquable de l'Ardenne !

Gérard, un homme de principe, franc, déterminé voire obstiné, un leader naturel qui a su inspirer les autres et qui était doté d'une extraordinaire mémoire !

En inaugurant cette plaque commémorative, nous nous engageons à préserver son souvenir ! Soyons inspirés par son exemple, mobilisons-nous pour le bien commun ! Continuons à faire de nos villages des lieux où l'altruisme et le dévouement sont célébrés !

Merci à Marie-France et à Pascal pour les éléments me transmis !
Merci à Jean et à Philippe pour cette initiative que nous avons eu le plaisir de concrétiser ensemble !

Merci au GREOVA et à son graphiste Philippe !
Merci à Roland et aux Magneûs d'avoir à nouveau accepté de rehausser cette cérémonie !

Merci à toutes et tous pour votre présence !
Merci pour votre attention.



Hommage à Gérard GREGOIRE,

dit fin Bèche, Sarteû d'Makêye

Discours
prononcé par
Roland Dewez



Durant les années 50 et au début des années soixante, il n'y avait pas d'Internet, pas de GSM ni même de télévision. C'était d'ailleurs toujours le cas chez Gérard jusqu'à son dernier jour.

Gérard, à cette époque, animait des soirées en chantant, (le soleil de Mexico) ou en jouant des scénettes lors des festivités du village et dans différents cabarets de la région.

Il cherchait toujours des idées nouvelles pour égayer la vie des gens. Il fit à cette époque la connaissance des premières Confréries Gastronomiques liégeoises, notamment la Confrérie du Choupin du regretté Pascal François, la Fricassée de Chèvremont ou encore le Pékèt Tchanchès.

Lors d'une nuit de décembre 64 (et pas 44, cela est une autre histoire) Gérard chercha un produit à mettre en valeur dans son cher village de La Gleize. Et c'est naturellement qu'il pensa à la Makêye. Le lendemain matin, il prit sa tasse de café avec Marguerite, puis monta chez son ami Georges pour lui faire part de son rêve. Papa et parrain Joseph l'écoutèrent avec beaucoup d'attention.

L'idée de la confrérie était née.

Voici un extrait des statuts initiaux :

1. Le 22 août de l'an de grâces 1965, s'est constituée à La Gleize la Confrérie folklorique « La Table Ronde des Magneûs d'Makêye » ASBL.
2. Le but poursuivi est de redorer cet ancien blason populaire des Gleizois et de faire un titre d'honneur de ce qui fut un sobriquet ironique. Pour cela la confrérie se propose de promouvoir non seulement la makêye gleizoise aux vertus trop méconnues, mais à travers elle, le village entier qu'elle symbolise, dont les qualités, les traditions et les ressources diverses méritent d'être toujours mieux mises en valeur.
4. Le siège de l'ASBL est fixé au café « l'Echo des Campagne »

6. Le fondateur unique, M. Gérard Grégoire, porte le titre de « Sarteû d'Makêye et au sein du comité, le pseudonyme de « Fin Bèche ». Il est évidemment irremplaçable.

La fonction de Sarteû mot wallon bien sûr, vient du latin « exsartum » qui signifie terrain défriché, prêt pour la culture. D'où le lien avec la notion de fondateur.

Pour la petite histoire, sachez que Gérard ne participa qu'à cette seule Table Ronde. Il n'était vraiment pas amateur de « crâsse eûrêye. »

Il est remonté une dernière fois sur scène en avril 86 pour remettre les médailles aux nouveaux magneûs en remplacement de Brohûle parti quelques mois auparavant.

Voilà Gérard, cet hommage que les Magneûs d'Makêye souhaitaient te rendre en ce jour particulier.
Volà pokwè qu'on zè fîr d'ès Glehtë. Vive la makêye.



LU GRAND MËSSE,
GARLOUFEÛ

Ses 6 compagnons Grands Magneûs d'Makêye de la première table ronde du 22 août 1965 étaient

Lu Grand mËsse	Brohûle	Georges DEWEZ
Lu MËsse du tâve	Grèye sutoumac	Claudy RENARD
Lu Scríheû	Galafe	Arnold MARECHAL
Lu Manoyeû	Galavale	Gaston MAGAIN
Lu Sayeû	Râyeû	Georges RONDEUX
Lu MËsse d'archives	Long Stoumac	Georges LEGROS



Un voyage à Berlin pour le Fagotin

L'histoire débute en 2021, une année récente mais pourtant si différente d'aujourd'hui. À cette époque, nous étions toujours soumis aux restrictions sanitaires. Le Fagotin, reconnu depuis peu par la Fédération Wallonie Bruxelles en tant que Centre de jeune, décide de répondre à l'appel à projet de la Fondation Roi Baudouin « Unlock your Energy » qui finance des projets permettant aux jeunes de retrouver une vie sociale, alors que les confinements à répétitions sévissent encore. À Stoumont, notre idée est la suivante : réaménager avec des jeunes de notre commune une caravane pour en faire un Centre de jeunes sur roue et proposer un lieu de rencontre pour les jeunes dans les villages stoumontois. Un premier stage rassemblant 6 jeunes a permis l'aménagement intérieur de la caravane, un deuxième pour la déco extérieure.

Le 27 septembre dernier, le rendez-vous est donc fixé à 5h du matin au Fagotin pour fixer la caravane à la camionnette et partir pour 5 jours à Berlin, avec à son bord 5 jeunes Stoumontois et deux animateurs. Dix heures de trajet plus tard, nous arrivons dans la capitale allemande et rencontrons nos amis berlinois. Une deuxième association de jeunesse venue de Roumanie, « Curba de Cultura » arrive le même jour. Il faudra attendre le lendemain pour rencontrer les italiens du « Millenium Van » malheureusement tombé en panne pendant le trajet...

Les trois jours à Berlin sont riches de rencontres et de partage d'expériences. Alors que les matinées sont réservées à des moments de réflexion autour de l'animation en centre de jeunes mobile, les après-midi sont plus dynamiques : nos 4 centre de jeunes mobiles se déplacent dans 3 quartiers berlinois pour y proposer des animations aux jeunes locaux : musique, jeux d'extérieur, jeux de société, tags, babyfoot, jeux vidéos (nos amis roumains ont installé une console de jeu dans leur camionnette !)... les possibilités d'échange et d'amusement avec les berlinois ne manquent pas. En conclusion du projet, un grand festival est organisé dans un grand parc Berlinoise où concerts et animations sont proposés à un public venu en masse. Malheureusement, notre délégation belge ne pourra y prendre part, nos jeunes devant se rendre à l'école le lundi matin. Dix heures de trajet retour plus tard, nous sommes donc de nouveau en Belgique avec de belles idées en tête à mettre en œuvre dans le courant de cette année 2024 !

Merci à Jeanne, Pierrot, Sacha, Noah et Nathan d'avoir participé à ce premier échange de jeunes international et bravo pour l'effort fourni pour communiquer en anglais durant cet échange ! D'autres projets internationaux d'échange de jeunes sont en cours de préparation, faites nous signe si vous êtes intéressé d'en savoir en peu plus et d'y participer

Et puis n'oubliez durant cette année de jeter un œil par la fenêtre pour surveillez la place de votre village, il se pourrait bien que vous y voyez notre caravane. Si c'est le cas, venez nous y rejoindre !

Pour le Fagotin,
DENIS

Après quelques sorties dans les villages, l'image de notre caravane voyage dans certains réseaux internationaux dont le Fagotin fait partie.

C'est ainsi que début 2023, une organisation de jeunesse allemande, « Roter Baum », nous contacte pour un projet un peu particulier : rassembler à Berlin quelques organisations européennes équipées d'un centre de jeune mobile afin de s'inspirer des pratiques des autres et de créer un réseau international de réflexion autour de cet outil d'animation mobile.

L'opportunité était trop belle que pour la laisser passer !





Appel à projets

Un appel à projet public est organisé pour trouver ce ou ces activités qui permettront de donner une nouvelle vie au site de la piste du Mont des Brumes.

Toute activité, qu'elle soit sportive, culturelle, horeca, ou autre est envisageable dès lors qu'elles respectent les valeurs évoquées ci-dessus. Toute personne ou organisation intéressée est invitée à remettre une lettre d'intention d'ici le 31 mars par mail (projet@mont-desbrumes.be) ou par courrier (ASBL Mont Des Brumes - Exbomont 36 - 4987 La Gleize). De plus amples informations peuvent être obtenues en prenant contact via la même adresse mail. Une présélection des projets sera effectuée sur base de ces offres.

En attendant cette reprise des activités, cet hiver, la cafétéria de la piste, La Godille, sera ouverte les week-ends enneigés de 11h à 17h.

Les remontées mécaniques ne seront malheureusement pas disponibles cette saison.



Mont des Brumes

Nouvelles de la piste de ski du Mont Des Brumes et appel à projet

La piste de ski du Mont des Brumes est l'un des sites les plus réputés pour la pratique du ski alpin en Belgique. Fondée en 1949, elle a permis la découverte des joies du ski à de nombreuses générations d'habitants des communes de Stoumont, Stavelot, Trois Ponts, et au-delà. Les heures de gloires de la piste ont vu l'installation de plusieurs remontées mécaniques performantes, de systèmes de neige de culture qui ont fait la renommée du site dans la région et bien au-delà.

Les deux dernières décennies, et surtout ces dernières années, ont vu les conditions d'enneigement drastiquement décliner. Les hivers sans un seul jour d'ouverture se sont multipliés. Les deux hivers de confinement n'ont évidemment pas aidé.

Ces changements de conditions climatiques font que la pratique du ski alpin est plus difficile. Les coûts d'exploitations récurrents et les investissements nécessaires au renouvellement des équipements ne peuvent plus être couverts par une exploitation limitée à l'hiver. De nombreuses activités sont aussi possibles durant les autres saisons. La demande existe et elle pourrait permettre de pérenniser l'infrastructure.

C'est pourquoi l'ASBL a décidé d'ouvrir la location du site pour y développer de nouvelles activités. Situé dans un écrin naturel remarquable, le site est un endroit idéal pour réaliser des activités sportives en plein-air, profiter de la nature, faire des rencontres et partant contribuer au foisonnement de liens sociaux. Depuis toujours les priorités de l'ASBL ont été de faire fonctionner la piste en bonne entente avec le voisinage immédiat et dans le respect de la nature du site. Pour garder cette philosophie, l'ASBL recherche donc prioritairement des activités douces en ligne avec le respect de l'environnement et des riverains ainsi que la beauté naturelle du site.



Sortie théâtrale à Rahier

Mini-Ver illumine « Noël au Théâtre » !

Le mercredi 6 décembre, jour de la Saint-Nicolas, le Centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont a eu le plaisir d'accueillir les habitants de la Commune de Stoumont et de ses environs pour la représentation de Mini-Ver, une création captivante de la Compagnie l'Anneau Théâtre. Cet événement marquait le début de la 12e édition de « Noël au Théâtre » dans l'arrondissement de Verviers, offrant ainsi aux familles l'opportunité de profiter de spectacles jeune public pendant la période des fêtes.

Une soixantaine de participants ont pu apprécier de ce moment théâtral en famille à la « Salle Loisirs et Jeunesse » de Rahier, rythmé par les tribulations d'un petit ver de terre qui n'avait personne avec qui jouer. Dans sa recherche d'amitié, il entame un périple où il fait face à une variété de situations et de personnages, tous plus divers les uns que les autres. Cette quête le conduit finalement à se poser une question fondamentale : au fait... c'est quoi un véritable ami ? Les comédiennes abordent cette question avec délicatesse, bienveillance et humour tout en explorant les thèmes de la confiance en soi et de l'importance de tisser des liens d'amitié. Ce spectacle, à la fois poétique et musical, a séduit autant les petits que les grands.

Les découvertes théâtrales se poursuivront en 2024. En avril, les élèves des écoles de l'enseignement fondamental auront l'occasion de se rendre au Théâtre de Spa pour découvrir le spectacle « Jean de la Lune » de la Compagnie Dérivation. Séduite par la poésie et l'optimisme d'un personnage enfantin qui pose un regard résolument optimiste sur une société totalitaire, la troupe propose une adaptation théâtrale de l'album pour la jeunesse de Tomi Ungerer afin de questionner la nécessaire désobéissance aux ordres absurdes. Elle invite également les enfants à poser un regard personnel sur le monde qui les entoure et à s'ouvrir à l'inconnu tout en suivant les aventures du doux extraterrestre Jean de la Lune.

Voici donc en perspective de nouveaux moments d'émerveillement et de rencontres artistiques proposés par le Centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont à l'ensemble des enfants de la commune !

Sur la route de Louis Remacle

Né à Sainte-Walburge (Liège), un temps étudiant en faculté de langues et littératures française et romanes à l'université de Liège avant de venir m'installer à Chevron puis Rahier, l'échevin de l'enseignement que je suis n'est pas insensible à un destin autrement plus prestigieux mais facétieusement inverse au mien.

Louis Remacle a trouvé à Saint-Walburge sa dernière demeure, il repose en son cimetière depuis le 10 mai 1997. Avant cela, il fut docteur en philologie romane à l'université de Liège. Sa thèse doctorale sur le parler de Stavelot, est publiée par l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique dont il rejoindra les rangs quelques années plus tard. Il donnera son nom à une école communale campée sur la place d'un petit village durement touché par la guerre... La Gleize. On ne fera pas ici la liste de ses publications mais celles-ci témoignent de son intérêt rigoureux pour la langue wallonne. Le natif de La Gleize aura ainsi marqué l'histoire, la dialectologie et la poésie à côté de grands noms comme Jean Haust et Maurice Piron. C'est donc tout naturellement que les

premières lignes de ce nouvel essor que nous ambitionnons de donner à la langue wallonne à Stoumont dans les pages de ce bulletin communal sont les siennes et qu'elles traduisent, d'une certaine manière, cette route qu'il a prise, lui dans un sens, et moi dans l'autre, sans jamais que nous nous croisions.

N'oublions donc pas qu'on n'è nén tot seu e l' grande veye.

TANGUY WERA
Échevin de la Culture

Li grande veye

On n'è nén tot seu e l' grande veye :

on cnoxhe troes djins so troes cint meye ;
on nd a des noveles cwand sont moirts.
Les clokes sonèt sins k' on les oye.
On baxhe li tiesse ; on rote so voye,
come des frumixhes, houte les trotwers.
Li long des meurs sins fén, wice va dj' ?
Fât i cori come on sâvaedje
po scheure l' anoye ki dj' a so l' coir ?
Ni leve nén l' tiesse : e li spexheur,
e l' plaèce des stoeles, on voet des fleurs,
les noerès fleurs do dezespwer.

LOUIS REMACLE

**Le natif de
La Gleize aura
marqué l'histoire,
la dialectologie
et la poésie**



Ma commune dit oui aux langues régionales endogènes

Aux côtés du centre culturel, de la ville de Spa et de la commune de Jalhay, Stoumont a choisi d'inscrire son action de promotion du wallon dans quatre secteurs d'activités définis par le label.

Communication

Outre la signature de la Charte pour les langues régionales ou minoritaires, les autorités communales lancent, par la voie de cet article, un appel à toute personne, tout collectif, désireux de faire paraître dans les pages de ce bulletin communal semestriel un article bilingue, en wallon et en français. Ne soyez pas surpris enfin de voir fleurir des dictons et proverbes dans les signatures électroniques du bourgmestre et d'autres mandataires communaux.

Enseignement

La commune souhaite que les écoles puissent prendre part à une activité ou une animation en wallon. Elle veillera à leur en offrir la possibilité. Elle soutient les tables de conversations déjà organisées en partenariat avec le centre culturel sur le territoire de la commune, elle apportera son soutien si les écoles souhaitent organiser des concours ou manifestations de récitations ou chansons, des initiatives qui sont déjà fréquentes aujourd'hui et pourront compter sur le soutien de quelques personnes ressources précieuses et connues dans nos villages. Il en ira de même pour de petits cours d'initiation dans le cadre des activités extra ou parascolaires organisées par la commune.

Le 17 octobre dernier, le conseil communal approuvait à l'unanimité le projet de s'inscrire dans la démarche du label « ma commune dit oui aux langues régionales endogènes ».

Culture

La commune s'engage à mettre à disposition les infrastructures pour des spectacles et activités en wallon aux particuliers et associations qui en font la demande. C'est d'ailleurs déjà le cas pour les tables de conversation en wallon qui, après avoir cherché chaussure à leur pied, ont pris leurs quartiers à l'école de La Gleize. La commune ambitionne de stimuler, avec le centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont, l'organisation annuelle d'un spectacle en wallon. Le musicien Guy Cabay, qui nous a fait l'honneur, en ce mois de janvier, d'une représentation en ouverture des démarches de reconnaissances devant une centaine de spectateurs au théâtre de Spa pourrait bien revenir jouer sur notre territoire. La commune s'engage à valoriser un fond d'ouvrages en wallon à la bibliothèque communale. Lorsque la maison de repos, de soins, et les résidences services des Heures Claires prendront leurs quartiers à La Gleize au terme du long processus de permis et de construction, nous espérons que les mandataires alors en place auront à cœur d'y mettre en place des animations en wallon. Enfin, nous ne doutons pas que les festivités villageoises pourront continuer à intégrer autant sinon plus le wallon dans leurs cérémonies.

Car plus qu'un engagement solennel de la part d'une autorité politique, c'est surtout un appel lancé à toutes les forces vives du territoire à coordonner leurs actions au service de la valorisation de la langue wallonne que traduit ce label. La commune s'engagera concrètement sur la voie d'un subside complémentaire pour les comités qui organisent l'usage du wallon.

Signalétique, tourisme et vie économique

Du point de vue de la signalétique, l'ambition affichée de la commune est de pouvoir, au fur et à mesure de leur renouvellement, intégrer des plaques bilingues signalant les villages et hameaux. Elle s'inscrit enfin dans un partenariat avec les amis de l'ancien château de Rahier et l'école communale de Rahier pour mettre en place une petite promenade didactique destinée à faire découvrir les noms de quelques bâtiments, arbres et lieudits du village en langue wallonne.

TANGUY WERA
Échevin de la Culture



38è Philippe Gilbert Junior La Gleize

Le 7 octobre dernier, La Gleize a accueilli l'arrivée de l'étape 1 de la 38è « Philippe Gilbert Junior », sous une belle météo automnale !

Il s'agit d'une épreuve UCI 2.1 pour juniors organisée par le Guidon d'Or - Fan Club Philippe Gilbert Asbl et avec le soutien de la Commune de Stoumont.

12 équipes belges et 13 équipes étrangères étaient présentes au rendez-vous !

C'est l'Irlandais Dunwoody qui a remporté le classement du Meilleur Jeune de cette première étape de 82 km entre Harzé et La Gleize !

DIDIER GILKINET
Bourgmestre



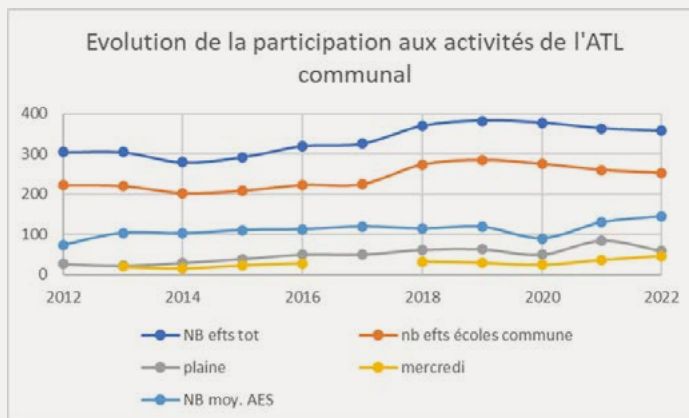
Journal de la jeunesse

Bilan de l'Accueil Temps Libre depuis 2008

Depuis 2008, date d'entrée de la Commune dans le décret Accueil Temps Libre (ATL), Stoumont a réalisé 3 programmes de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE).

Le graphique ci-contre reprend de manière chiffrée l'évolution de la participation des enfants aux activités de l'ATL communal (plaine, ateliers du mercredi et accueil extrascolaire).

- **Le nombre d'enfants total** : communiqué par ETNIC Communauté germanophone - DG Stat, MFWB - AGERS (Source WalStat) comprend les enfants inscrits dans le maternel et le primaire qu'ils soient inscrits dans une école de la commune ou non.
- **Nombre d'enfants écoles commune** : correspond au nombre d'enfants également communiqué par Etnic (Source WalStat) qui sont inscrits dans une école présente sur le territoire communal
- **Plaine** : correspond au nombre d'enfants différents inscrits lors des plaines d'été
- **Mercredi** : correspond au nombre d'enfants différents inscrits lors des ateliers du mercredi
- **Nombre moyen AES** : correspond à la moyenne des factures sur une année par parent responsable et non par enfant. C'est le seul chiffre qui permet un comparatif sur plusieurs années.



Année	Inscriptions en %				
	NB efts tot	écoles com	plaine	merc	aes
2012	304	73%	9%		24%
2013	304	72%	7%	6%	34%
2014	279	72%	10%	5%	37%
2015	292	71%	13%	8%	38%
2016	319	70%	16%	9%	35%
2017	325	69%	15%		37%
2018	369	74%	17%	9%	31%
2019	382	75%	16%	8%	31%
2020	377	73%	13%	6%	24%
2021	363	72%	23%	10%	36%

Nous constatons que le pourcentage d'enfants inscrit dans les écoles de la commune reste stable (≈72%) d'une année à l'autre. Par contre, les participations aux activités de l'ATL communal augmentent progressivement. La chute des participations en 2020 correspond à la période de confinement.



Les points positifs

Actions concrètes menées avec succès:

- L'accueil extrascolaire (AES), financé par la commune et agréé par l'ONE, a été installé dans les 6 écoles, sans distinction de réseau. Les enfants de toutes les écoles sont donc accueillis tous les matins avant l'école à partir de 07h30, tous les soirs jusqu'à 17h30 et le mercredi jusqu'à 13h00. Une extension est possible sur demande préalable le matin à partir de 07h00, le soir jusqu'à 18h00 et le mercredi (hors atelier) jusqu'à 13h30.
- Lors des journées de formation des enseignants (journées pédagogiques), les enfants sont accueillis dès 7h30 et jusqu'à 17h30. Des animations sont proposées de 9h00 à 16h00. Une inscription préalable est demandée pour la bonne organisation des groupes. Le prix demandé est de 3,00 € par enfant.
- L'accueil du mercredi après-midi est centralisé dans une école communale grâce au transport des enfants en Stoumobile (minibus), l'offre des activités est diversifiée, les animatrices sont formées, il est ouvert à tous les enfants de 2 ½ à 12 ans.
- L'équipe d'encadrement de l'AES est constitué de 10-12 accueillantes qui suivent un parcours de formation professionnel adapté à leur fonction.
- Durant les vacances, professionnalisation des plaines de vacances communales et augmentation de l'offre d'accueil. Quatre semaines sont organisées chaque été et suite à la réforme des rythmes scolaires un accueil a également été proposé durant les congés d'automne, détente et printemps.
- Mise en lien des différents opérateurs de l'accueil entre eux et proposition de partenariats avec le PO communal pour les mercredis après-midi et les plaines.
- Diffusion des informations vers les utilisateurs (enfants et parents) par des brochures, flyers, newsletters, le site internet et les réseaux sociaux.
- Recueil des demandes des parents et analyse des besoins, évaluations des actions, satisfaction par des enquêtes ponctuelles, notamment après les vacances d'été.
- La commune soutient financièrement les parents par l'octroi d'un montant de 25 € par enfant/an inscrit à un stage organisé par un des partenaires du CLE (hors PO communal).
- La commune soutient les partenaires du CLE par l'octroi de subsides, la mise à disposition de locaux ou de matériel en fonction des projets.
- Un pôle jeunesse a été créé au Fagotin sous la forme d'un Centre de Jeunes (CRH). De nombreux stages de vacances et activités en période scolaire sont proposées aux enfants de 11 à 15 ans. L'administration soutient le projet par une aide financière pour les dépenses de fonctionnement.
- Création du Conseil Communal des Enfants (CCE) en janvier 2020 porté par le Centre Culturel de Spa-Jalhay-Stoumont et soutenu par l'Administration.

- **Une belle évolution générale de l'offre d'accueil** tant du point de vue qualité, diversité que répartition géographique.
- **Dans les écoles, la professionnalisation de l'accueil** (formation) et l'investissement progressif dans du matériel adapté permet des animations de plus en plus diversifiées, qui favorisent l'autonomie, l'ouverture et la responsabilisation des enfants.
- **La plaine communal s'ouvre de plus en plus**, avec l'intervention ponctuelle d'animateurs extérieurs, les partenariats sont riches aussi bien pour les enfants que pour le personnel de l'équipe ATL.
- **Les thèmes** pour les ateliers du mercredi et pour les plaines donnent une valeur ajoutée.
- **La jeunesse peut profiter progressivement de nouvelles opportunités d'activités sur la commune** (projet caravane, village de cabanes, soirée rencontre, projet ERASMUS, chantiers participatifs, stages spécifiques jeunes, ...).
- **Plusieurs projets ont déjà pu voir le jour grâce au dynamisme du CCE** (potager collectif ; dessins, bricolages et messages à l'attention des pensionnaires de la maison de repos de Borgoumont ; participation aux « Flammes de l'espoir » ; rencontre Jeunes au Fagotin ; Stou'Quizz) .
- **La centralisation des informations et la communication** par le biais des brochures, du site internet et des réseaux sociaux semblent appréciés par les bénéficiaires de l'ATL. Ils sont en attente des publications.

Les difficultés

- **Les locaux inadaptés, partagés avec les temps scolaires, sont difficilement aménageables.**

Un lieu centralisé dédié à l'accueil (mercredi après-midi et plaine) serait idéal car les réfectoires utilisés actuellement ne sont pas conçus pour permettre de développer réellement des activités, notamment sur le long terme (projets de groupe, coins dédiés, ...). Des locaux tels que les salles de fêtes ne sont pas adaptés non plus notamment d'un point de vue infrastructure pour l'accueil des petits et pour les mêmes raisons que pour les locaux scolaires.

- **D'un point de vue financier, la commune a peu de moyens.**

Ce qui ne permet pas d'organiser des excursions par exemple lors des activités plaine ou mercredi. Les subsides de l'ONE ne sont pas suffisants non plus pour couvrir de tels frais. A nous d'être imaginatif pour y pallier. Et pourquoi pas une fête de l'ATL pour récolter des fonds ?

Les aides aux différents opérateurs ne sont pas négligeables mais sont-elles suffisantes ? Le dépouillement de l'enquête relative aux besoins apportera sans doute de nouvelles informations.

- **Adapter le coût des activités** (toutes offres confondues clubs, asbl et commune) pour qu'elles restent à la fois supportables pour les opérateurs et accessibles pour les familles.

Le coût de la vie, les frais de fonctionnement augmentent exagérément et bien souvent le prix demandé pour la participation aux activités ne couvrent pas l'entièreté des dépenses inévitables à leur mise en place (personnel, animateurs, entraîneurs, locaux, chauffage, eau, matériel, ...).

- **La variabilité du nombre d'enfants durant les périodes de l'AES complique l'organisation.**

Il est par exemple difficile de trouver une personne en complément de 15h30 à 16h00 lorsque le nombre d'enfants dépasse 20 (décret ONE). Les départs au compte goutte coupe la dynamique lors de l'organisation de jeux de groupe. L'idéal serait 2 personnes présentes jusqu'à 16h30 au moins, l'une pour tout ce qui est gestion des départs (contact parents, note des heures de départ, pipi,

...) et l'autre pour proposer des ateliers, animations, de préférence au dehors. L'investigation des espaces extérieurs est d'ailleurs un cheval de bataille de l'ONE avec la campagne « C'est dehors que ça se passe ». Dans une région aussi nature que Stoumont, se réapproprier les espaces extérieurs aurait tout son sens et pourrait faire l'objet d'un point prioritaire du nouveau CLE.

- **Les formations continues suivies par les AES n'étant pas certifiantes, elles ne contribuent pas à valoriser durablement la fonction.**

Les PO investissent par conséquent d'importants moyens financiers pour former du personnel mais sans diplôme certifiant à la clé. Les AES ont l'impression que leurs formations ne servent à rien. La valorisation de la fonction passe par une reconnaissance des instances du fédéral. La qualité de la formation des équipes de l'AES est par conséquent un enjeu central et crucial.

- **Conserver du personnel stable pour l'AES dans les écoles.**

Les faibles salaires et les horaires coupés n'attirent pas. Pourtant, à Stoumont le personnel est engagé en CDD ou en CDI. Les frais de trajets intermédiaires sont remboursés (exemple : déplacement entre le matin dans une école puis midi dans une autre). Une nette évolution est à constater depuis la création de l'accueil mais elle reste insuffisante.

Certain(e)s cumulent leur travail d'AES avec d'autres fonctions au sein des établissements scolaires (personnel d'entretien, assistant maternel, ...) ou avec un autre temps partiel chez un autre employeur pour compléter leur horaire. Les multiples casquettes constituent un frein à la reconnaissance en tant qu'acteur à part entière. Les horaires coupés sont souvent difficilement conciliables avec l'organisation de la vie familiale des accueillant(e)s.

L'absentéisme et le turn-over engendrent un surcroît de travail pour le service des ressources humaines lorsqu'il faut les remplacer. Le personnel enseignant et les directions d'école sont régulièrement mis à contribution pour pallier aux absences des AES.

L'ONE impose dans son décret un encadrement, pour un accueil de plus de 3 heures, de 1 personne pour 8 enfants maximum de moins de 6 ans, dans le cadre des activités de l'ATL mais, en parallèle, les institutrices sont seules avec 20 petits tout une journée. Il serait judicieux de réfléchir à la mise en place d'un encadrement de qualité aussi pour le temps scolaire.

L'impact d'un tel choix politique ne peut

être que positif autant sur le personnel que sur les enfants. Des subsides pour engager du personnel permanent (en assistant maternel par exemple) serait l'idéal. La fonction d'accueillant(e) doit être valorisée au même titre que les autres métiers de l'enfance et de la jeunesse.

Permettre la continuité et l'intégration des équipes ATL avec les équipes pédagogiques c'est renforcer cette valorisation.

- **Fédérer les différents opérateurs pour des projets communs (journée des familles, réunion de la CCA).**

La commune de Stoumont a une faible densité de population et une répartition éparpillée des villages sur le territoire. Les différents opérateurs fonctionnent en autonomie. Dans l'état actuel du décret ATL, le fonctionnement de la CCA, telle que prévue par l'ONE, n'est pas optimal. L'opérateur principal pour l'AES et le CDV est l'administration communale. Les opérateurs actifs aux réunions sont toujours les mêmes. Au vu de l'absentéisme lors de celles-ci, les autres opérateurs paraissent peu concernés. Peut-être parce qu'ils organisent chacun leurs activités indépendamment les uns des autres. Le réel plus pour eux est la publicité offerte dans la brochure communale. Cependant, il n'y a pas besoin de réunion pour son élaboration. De plus, au vu des places libres en tant que membres dans la composante « Parents », et ce malgré les relances régulières pour y adhérer, les parents ne semblent pas non plus investis dans ce processus. Ils sont apparemment satisfaits qu'une personne centralise les informations.

Intéressé par le prochain programme de Coordination pour l'Enfance ?

Des idées de partenariat ?

Des projets d'activités pour les enfants ou les jeunes ?

Envie de vous impliquer dans le développement de l'enfance et la jeunesse à Stoumont ?

... Alors, rejoignez-nous !

RACHEL BOUHY,
Coordinatrice ATL

L'équipe ATL

• **Coordinatrice ATL - Responsable AES :**
Rachel BOUHY ☎ 0471 880 051

• **Coordinatrice plaine
Responsable animations :**
Lydie NOIRFALISE ☎ 0485 452 624

✉ atl@stoumont.be
www.stoumont.be/atl

ATL - Etat des lieux 2023

Dans le cadre du renouvellement du Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (PCLE), le service Accueil Temps Libre (ATL) a mené une vaste enquête en vue de recueillir les besoins, manques, difficultés, ... éprouvés par les familles et les acteurs de l'enfance sur la commune.

Afin d'interroger un maximum de personnes concernées, avec des profils diversifiés, des questionnaires spécifiques ont été transmis aux intervenants de l'accueil, professionnels, parents, enfants, commune, afin d'établir un diagnostic global durant l'année 2023.

Les objectifs prioritaires ont pu être dégagés en novembre 2023, lors de la Commission Communale de l'Accueil (CCA), après analyse des résultats de cette enquête.

Synthèse

Pour cet état des lieux, après 3 programmes CLE depuis 2009, le service ATL souhaitait élargir l'enquête à la petite enfance et à la jeunesse. Dans l'absolu, bien que le nombre de parents ayant répondu ne soit pas très élevé, il est suffisamment significatif pour Stoumont. Les opérateurs d'accueil ainsi que le personnel de l'accueil extrascolaire ont été participatifs. Le seul manque réside au niveau des écoles.

1. Accueil Temps Libre

Globalement, l'ensemble du secteur 3-12 ans est satisfait. Les opérateurs ne soulignent aucun manque ou besoin particulier.

Le personnel de l'accueil extrascolaire dans les écoles souhaite une meilleure reconnaissance de son travail, des horaires continus et non des coupés, et une valorisation salariale.

Un lieu centralisé est souhaité par les parents pour réunir des activités aussi bien multidimensionnelles que culturelles, sportives ou citoyennes. Il pourrait également rassembler les jeunes pour des activités de type scoutisme. Des aménagements de jeux extérieurs, demandés par les enfants, y seraient les bienvenus. L'Administration communale investit dans les aménagements des cours d'école. Cependant, les modules sont très coûteux. Les installations se réalisent donc par étape.

Concernant l'AES communal, les réalités de terrain sont très variables d'une école à l'autre. Certaines accueillantes se retrouvent avec environ septante enfants à gérer le matin et/ou le soir alors que d'autres en ont une vingtaine. La plupart des AES estiment que ce n'est pas de trop car le nombre maximum d'enfants correspond à une courte période de l'accueil, durant laquelle, des enseignants sont présents également dans l'école.

Elles sont motivées par leur travail et souhaiteraient plus d'heures en continu pour intégrer l'équipe éducative dans les classes et lors des excursions. Bien que n'ayant pour la plupart jamais accueilli d'enfant porteur de handicap, elles pensent que en fonction du type de handicap elles pourraient tout à

fait s'en occuper. Dans nos écoles, il y a très peu de cas. Une formation serait dès lors utile si la situation se présentait.

2. Petite enfance

Le manque de places d'accueil pour la petite enfance est un gros problème. Une seule crèche de 14 places pour toute la commune est située à Chevron. Ce qui crée pour les parents habitant à l'opposé, du côté de Moulin du Ruy, La Gleize ou Lorcé, une difficulté supplémentaire, par le détour occasionné, même si le nombre de places était suffisant. Le projet d'une nouvelle crèche communale à La Gleize de 14 places est d'ores et déjà pleinement intégré aux plans de construction du nouveau bâtiment MR-MRS-Résidences Services des Heures-Claires, un subside plan-cigogne a été validé pour celui-ci est garanti pour la construction et une part du personnel moyennant le respect des délais impartis. Une autre difficulté est le peu d'attrait de la fonction d'accueillante d'enfants à domicile (journées longues, investissement dans le matériel et l'aménagement intérieur, salaire faible). L'ambition serait de tendre vers un équilibre au niveau de l'accueil de la petite enfance sur les années à venir.

3. Jeunesse

Le secteur jeunesse évolue lentement mais sûrement. Il est encore peu connu des parents. Un soutien au niveau diffusion des actions menées serait certainement judicieux. Une enquête réalisée directement auprès des jeunes serait sans doute également utile pour connaître leurs souhaits.

4. Mobilité

Le point noir est celui de la mobilité. Le constat est le même depuis de nombreuses années avec peu de solutions possibles. Encourager l'utilisation du vélo électrique demande en amont de créer des infrastructures pour favoriser son utilisation comme des bornes de recharge aux abords des écoles. Cependant, il est utopique de penser que l'ensemble des usagers potentiels modifiera ses comportements alors que nombreux sont les parents qui, après avoir déposé les enfants, doivent se déplacer en voiture pour rejoindre leur lieu de travail. La Stoumobile, bus social du CPAS, permet le transport des enfants des écoles de la commune vers les activités centralisées du mercredi de l'ATL communal. Il est déjà en soi un début de solution mais bien souvent le nombre de places est insuffisant. Le minibus n'est également disponible structurellement qu'à cette occasion pour l'ATL.

RACHEL BOUHY,
Coordinatrice ATL

Le PCLE complet disponible à la consultation sur le site Internet communal



www.stoumont.be/atl

Ecole communale de Rahier



Le coin des maternelles



Eveil aux langues

Dégustation des gaufres de Bruxelles.

Visite des champs de fleurs de Froidville

Cueillette de fleurs et confection des montages pour le souper de l'école.

Merci à Annette et Alicia pour cette superbe animation !



La chouette

Nous partons à la recherche d'un nouvel emplacement pour installer le nichoir de la chouette tout en découvrant les différents oiseaux et animaux qui nous entourent.

Merci à Carine Taffin pour cette belle activité nature !



Dans la forêt

Les joies de la nature, nos sorties et nos activités.



Dans notre verger

Cueillette de pommes pour nos collations du quotidien et réalisation de la compote pour le souper de l'école.

Halloween

Nos petits monstres fêtent halloween avec Cornebidouille !

Journée sportive

La piscine, que de plaisir !



Veillée de Noël

Traditionnel partage d'un moment magique autour du sapin de Noël. Une belle nuit tous ensemble !



Hiver

Les plaisirs et les apprentissages d'hiver aux portes de nos classes. Quel bonheur cette poudre blanche !



Du côté des primaires



Excursion à la mine de Blegny



Animation sur l'électronique dans le Tech-truck



Activité nature à Rahier



Excursion au domaine provincial de Wégimont



Ecole communale de Moulin du Ruy



La plantation de la haie

Avec l'aide de parents et de professionnels, nous avons planté une haie à l'école du dehors. Vive la biodiversité. Védia est venu nous filmer et nous interroger. Madame Carine était stressée, Romain a parlé comme un chef !



Notre traditionnel ramassage des pommes

Pour participer aux préparatifs de la fête du village, tous les élèves sont allés ramasser des pommes au verger d'Exbomont.



Top chef, tous en cuisine

Atelier culinaire de la 1ère maternelle à la 6ème primaire. Réalisation de petits sablés de Noël.

Les biscuits étaient très beaux et délicieux.



Une surprise supplémentaire

Grâce à nos institutrices, nous avons vécu une magnifique matinée au cinéma Le Versailles à Stavelot. Le travail du réalisateur était drôle et fantastique. En plus, nous avons eu la chance de recevoir un paquet de popcorn et du jus de pommes.

Nos forêts, nos arbres

Ah ! L'air pur de la forêt, c'était trop bien ! Grâce à notre animateur, Pierre Larose, nous avons appris à reconnaître différentes espèces d'arbres de nos forêts.



Spectacle musical : « Le carnaval des animaux »

Les élèves de la 1ère à la 4ème primaire se sont rendus au centre culturel de Trois-Ponts pour assister à un spectacle super amusant et épatant.

Cet artiste original a fabriqué ses instruments à l'aide d'objets récupérés. (pelle, boîte à cigares,...)



Une artiste locale mise à l'honneur

L'exposition d'Anne-Catherine était superbe. Nous avons découvert la technique incroyable des pastels.



Du sport pour les maternelles

Les maternelles ont participé à une journée sportive. Ils ont testé de nouvelles activités.

A la découverte de notre environnement

Les élèves de 1ère et 2ème année primaire ont organisé une chasse au trésor pour les élèves de maternelle. Ils ont construit le plan du village dans la forêt.



Découverte du métier de journaliste

Une journaliste est venue présenter son métier dans la classe des grands. C'était très intéressant.



Le spectacle de Saint Nicolas. Pour nous, cela représente ...

Répéter, danser, chanter, s'amuser, fêter, recevoir, manger, boire, se réunir, faire plaisir, donner de la joie, apprendre, maîtriser son stress, se relaxer, être cool ... Etre heureux jusqu'au bout de la nuit !

Camille, Clara, Eline, Elsa, Nina, Alma, Nolan, Romain



Noël, un beau moment de partage

Cacahuètes riment avec chouette. C'était « génialissime » d'offrir et de recevoir. Les cadeaux « faits maisons » étaient très bien créés.

Ecole Sainte-Thérèse de Chevron



Cette première partie de l'année scolaire 2023/2024 fut marquée par plusieurs projets à l'école Sainte Thérèse de Chevron : la célébration de rentrée, le petit déjeuner santé, la fabrication et vente de jus de pommes, des sorties culturelles avec les classes de ville à Bruxelles, le cinéma à Stavelot et le théâtre à Spa, l'école du dehors, le cross à Stavelot, le critérium vélo, la fête d'Halloween, la visite de saint Nicolas, ...

Mais ce début d'année a aussi vu le commencement des grands travaux de rénovation de l'école. Nous voici donc avec un tout nouveau toit ainsi qu'un carrelage très moderne et qui apporte de la clarté dans les classes. Les espaces ont aussi été repensés et chacun a eu le plaisir de découvrir de nouveaux locaux très aérés au retour des vacances d'hiver/de Noël. Pour la suite des travaux, nous attendons le renouvellement des châssis, un peu de menuiserie intérieure et la mise en couleur de toute l'école. Tout cela devrait être terminé pour la rentrée d'août 2024 !

Pour terminer l'année civile en beauté, nous avons organisé un spectacle intitulé « Un Noël d'amour ».

Grâce à Béa, de l'Asbl Racont'Art, chaque enfant a pu être admiré dans des rôles peut-être différents de ceux qu'il occupe habituellement.

En effet, l'éducation consiste à comprendre l'enfant tel qu'il est, sans lui imposer l'image de ce que nous pensons qu'il devrait être.

C'est pourquoi nous mettons un point d'honneur à travailler l'éducation artistique dans notre école. Par celle-ci, l'élève développe

sa liberté de penser et d'agir, son sens de l'autonomie, de la créativité et de l'initiative, son imagination, son intelligence émotionnelle mais aussi une expression et une acceptation de la diversité culturelle, une meilleure adéquation des apprentissages avec ses besoins et ceux de la société, son développement cognitif, les valeurs morales et son esprit critique.

Pour ce spectacle, les élèves ont appris ou se sont perfectionnés dans les domaines du chant, de la danse et de la déclamation.

Chaque élève, du plus petit au plus grand, a pu être félicité pour son implication lors des répétitions. Toutes les petites mémoires ont fonctionné à plein régime pendant ces dernières semaines de l'année que cela soit pour retenir un dialogue, les paroles d'une chanson, les pas d'une danse...

De nouveaux projets sont au programme de cette deuxième partie d'année avec notamment la réalisation d'une fresque collective par les élèves de primaire, la mise en place des Accords Toltèques dans toute l'école, la rénovation de la cour de récréation, l'aménagement d'un espace pour l'école du dehors, ...

Ces projets très variés sont toujours au service des apprentissages et en lien avec les référentiels balisant les savoirs et savoir-faire que les élèves doivent maîtriser à la fin de chaque année.

Car on apprend mieux quand on est actif mais surtout acteur de ses apprentissages, joyeux et détendu !



Discours
prononcé par
Didier Gilkinet
Bourgmestre

Noces d'Or

Le 7 octobre 2023,
Jeanne et Théo Laffineur-Brevers
ont fêté leurs Noces d'Or
en la salle des mariages de la Maison Commune



Jeanne,
Théo,

Au nom de l'Administration Communale, et des membres du Collège et du Conseil ici présents à mes côtés, je suis très heureux de vous accueillir dans notre maison commune afin de partager, en présence de votre famille et de vos proches, un événement particulier de votre parcours commun. Nous célébrons, en effet, aujourd'hui, le 50^e anniversaire de votre union !

Jeanne,
Théo,

Il y a 50 ans, vous avez déclaré vous prendre mutuellement pour mari et pour femme. Vous vous êtes engagés officiellement à cheminer l'un pour l'autre, l'un avec l'autre, à surmonter obstacles et difficultés, à partager vos joies, à partager vos peines.

Ce chemin de 50 années ..., je vous propose d'en retracer ensemble les moments-clés.

Jeanne,

Tu es née le lundi 7 février 1955 à Chession, dans la maison familiale, située à Grand-Halleux. Avec tes 5 frères et tes 2 sœurs, tu es l'avant-dernier enfant née d'une famille de huit, tous en vie aujourd'hui.

Ton papa, Aimé, est ouvrier communal (commune de Lorcé à l'époque) tandis que Marie, ta maman, au-delà d'un élevage de quelques vaches, consacre une très grande partie de son temps à l'éducation de ses 8 enfants. Tu as encore aujourd'hui le souvenir parfait des moments où tu buvais le lait dans le couvercle des cruches.

Tu étudies d'abord à l'école communale de Chession et tu auras Monsieur Wislez comme instituteur. Après tes études primaires, tu rejoins l'Institut Saint-Joseph de Trois-Ponts, au sein duquel tu suis une formation d'auxiliaire familiale durant 4 années.

Au terme de celles-ci et étant issue d'une grande famille, tu entres rapidement dans la vie active, d'abord en tant que gardienne d'enfants pour le pharmacien Haufried d'Aywaille. Tu es âgée de 16 ans. Tu

travailleras ensuite dans un magasin d'alimentation puis à l'IMP Saint-Edouard. Des expériences diverses pour un premier chapitre de vie professionnelle.

Théo,

Tu es né le 10 mai 1949. C'était un mardi, à Liège, en milieu hospitalier. Tu es le second né d'une fratrie de 2, avec Gilbert, ton frère aîné.

Maurice-Auguste, ton papa, est cultivateur. Chaya, ta maman, décède le 24 avril 1952 d'une crise d'épilepsie. Tu n'as pas encore 3 ans. Ta grand-maman assurera son relai car vous vivez avec vos grands-parents.

Tu réalises tes études primaires à l'école communale de Chevron. Dans la foulée de celles-ci, tu intègres très jeune la vie professionnelle, tout d'abord au sein de l'entreprise de travaux routiers Godefroid. Quelques années plus tard, tu satisfais à tes obligations de milice durant une année en Allemagne.

Jeanne,
Théo,

Vous avez conservé un souvenir précis des circonstances de votre rencontre.

C'était lors d'un bal en la salle du Cercle Saint-Paul à Chevron.

Ton tout premier bal, Jeanne. Tu es alors âgée de 16 ans et tu es bien évidemment accompagnée d'un de tes frères. Il n'était pas question à l'époque de sortir seule.

Théo est un peu plus âgé que toi. Vous vous revoyez lors de différents bals et vous vous téléphonez (un téléphone est présent Chez Lydie Tromme à Chession, un autre chez Jeanne Troquette, à Chevron). Nous sommes bien loin des téléphones portables actuels !

Et 2 années plus tard, c'est, par devant le Bourgmestre Robert Gilson, que par un « oui » mutuel, vous vous engagez officiellement à cheminer ensemble.

Nous sommes le samedi 6 octobre 1973, en la Maison Commune de Lorcé. Il est 17H00.

L'acte de mariage est dressé en présence de vos témoins, Gilbert et Liliane, vos frère et sœur respectifs.

La cérémonie religieuse est ensuite célébrée en l'église Saint-Georges de Lorcé avant que vous ne vous retrouviez en famille dans un restaurant à Manhay.

Vous prendrez en location une maison à Grand-Coo, au numéro 15. Vous y séjournerez durant 3 années, avant de vous installer définitivement le 8 mars 1977 dans le village de Chevron, au numéro



21, aujourd'hui devenu le numéro 67.

Jeanne,
Théo,

2 enfants naissent de votre union. Vous accueillez tout d'abord Frédéric, le 25 mars 1974 puis Muriel le 22 mai 1978.

C'est le moment où tu décides, Jeanne, de stopper temporairement ton activité à Saint-Edouard, afin de pouvoir t'occuper aisément de votre petite famille.

Théo, tu poursuis ta vie professionnelle. De manœuvre, tu deviens maçon et tu travailleras dans diverses entreprises régionales telles les sociétés Bastin, Stasse, Duchêne, Gabriel ou encore chez Louis Donneaux.

Après 46 années dans un métier aujourd'hui qualifié de pénible, tu termines ta carrière au sein de la société Europlex et accèdes à la prépension.

Jeanne, Frédéric et Muriel ayant grandi, tu retravailles en tant que femme d'ouvrage, puis en tant qu'accompagnatrice de car scolaire et enfin, en tant qu'aide-ménagère chez le Notaire Denoël à Chession.

A l'âge de 48 ans, tu quitteras Monsieur et Madame Denoël, afin d'élever vos petits-enfants.

Entre-temps, votre famille s'est en effet progressivement élargie, avec Nora, Claire et Clémence chez Anne-Cécile et Frédéric, et Lydie et Mathéo chez Muriel et ...

Des petits-enfants que vous avez accompagnés et qui apprécient toujours aujourd'hui votre compagnie.

Sans oublier un engagement important au travers de l'accueil temporaire et bénévole d'enfants, via l'association « Accueillez-nous ». Des enfants qui vous ont laissé d'excellents souvenirs et à qui vous avez apporté « quelques rayons de soleil » et des moments de vie remplis de quiétude et de sérénité, dans des périodes de fragilité.

Durant ces périodes, Théo, tu as, de ton côté, participé grandement à la construction des maisons de Frédéric et Muriel.

Tous ces investissements ont laissé peu de place aux loisirs, si ce n'est la participation régulière à des marches Adeps et 2 voyages en Suisse.

Jeanne,
Théo,

Le 6 octobre 1973, vous avez choisi de partager vos vies.

Et nous venons de synthétiser, en quelques mots, un parcours de vie dense et bien rempli.

Vous m'avez exprimé avec beaucoup d'humilité avoir traversé ensemble les hauts et les bas de la vie (« en mettant de l'eau dans votre vin »). C'est un accomplissement que peu de couples ont la chance de connaître.

C'est aussi cinquante années de défis surmontés, de souvenirs précieux,

de rêves, de joies mais aussi de peines partagées.

Avec en pensées, l'incendie dont vous avez été récemment victimes. Un événement de votre parcours de vie qui implique solidarité et soutien réciproque et pour lequel nous vous souhaitons encore beaucoup de courage, tant le chemin est long !

Aujourd'hui, permettez-moi de vous féliciter avec beaucoup de simplicité, à l'image de ce parcours orienté 'travail', orienté 'famille', orienté 'don de soi'.

Je vous souhaite de vivre encore de très nombreux moments de joies partagées, entourés de vos proches et de vos amis !

Je vous souhaite de vivre des mois de reconstruction les plus sereins possibles.

Savourez à sa juste valeur cet instant ! Que votre soirée soit belle !

Joyeuses Noces d'Or, joyeuse fête et rendez-vous dans 10 ans pour le Diamant !



Discours
prononcé par
Marie Monville
Bourgmestre f.f.

Noces de Diamant

Le samedi 15 octobre 2023,
Françoise et Vincent de Thier
ont fêté leurs Noces de Diamant



Chère Françoise,
Cher Vincent,

Au nom de l'Administration communale, je suis heureuse de célébrer avec vous, entourés de vos enfants et petits-enfants, un événement important dans votre cheminement commun : le 60^e anniversaire de mariage ; l'un des plus prestigieux que l'on associe au diamant.

À la fois rare et précieux, le diamant est à l'image du couple célébrant cet anniversaire, agrémenté par des décennies de vie commune et des milliers de souvenirs. Il incarne aussi et surtout la résistance face aux épreuves de la vie. Cet anniversaire de mariage exceptionnel s'inscrit durablement dans le cœur de ceux qui assistent à l'événement.

Françoise, vous êtes née le 24 octobre 1938 à Kortenberg dans la maison de vos grands-parents. Vous êtes le 3^e enfant d'une famille de cinq (3 garçons, 2 filles) : 3 nés avant la guerre, un pendant, et le cinquième après la guerre. Ingénieur chimiste de formation, Georges, votre papa, est un industriel. Votre maman, Geneviève, assure l'éducation des cinq enfants.

Vous débutez l'école primaire au « Rulle » à Bruxelles. Vous terminez celle-ci à l'établissement de la Vierge Fidèle à Woluwé-Saint-Lambert, avant d'y entamer le cycle secondaire. Au terme, vous poursuivez votre cursus par une formation en périculture.

Vous aimez les enfants et entamez votre carrière professionnelle à la Maison Marie-Henriette, qui accueille des enfants placés par le juge. Vous y exercez la fonction du chef de service « biberonnerie ».

Nous sommes à la fin des années 50.

Vincent, tu es un enfant de la Principauté, né à Liège le 03 aout 1935. Tu es le fils aîné d'une famille de 4 enfants. Ghislain, ton papa, est courtier en assurances. Bien qu'active dans de nombreuses œuvres, ta maman, Claire, prend en charge l'éducation des 4 enfants.



Après avoir terminé tes primaires et secondaires, tu suis une formation en comptabilité à l'Institut Sainte-Marie. Au terme de celle-ci, tu es engagé à la Société Générale de Banque. Tu y prestes quelques mois avant de remplir tes obligations de milice, au cours desquelles tu es attaché à un bureau administratif de l'Armée dans une caserne située à proximité d'Aix-La-Chapelle. Sous l'impulsion du Ministre de l'époque en charge de l'Armée, la durée du service est ramenée de 24 à 18 mois, ce qui n'est pas pour te déplaire.

En 1955, ton service terminé, tu réintègres la Générale de Banque.

Françoise, Vincent, votre rencontre est étroitement liée à un événement hutois, auquel vous souhaitez particulièrement assister Françoise : « les 12 heures de Huy ». A la suite d'un accident, heureusement sans gravité, Vincent se montre particulièrement gentil et attentionné envers Françoise, ce qui la touche profondément.

Si cet épisode engendre un déclic, la concrétisation n'est pas immédiate. Mais vous vous revoyez et progressivement vous vous appréciez, fréquentant, à l'époque, les mêmes cercles d'amis.

Après avoir courtoisé durant une année, vous matérialisez votre engagement et scellez votre union. Vincent tu as 28 ans. Françoise, vous avez 25 ans.

Votre mariage est célébré publiquement en la maison communale de Woluwe- Saint-Lambert, à l'entame de l'automne 1963. Nous sommes le 21 septembre. Il est onze heures quarante-cinq minutes. C'est par devant le Baron Donald Fallon que vous déclarez vous prendre pour mari et femme, en présence d'Eric de Thier et de Jean-Pierre Loriers, vos frères respectifs.

Votre union est célébrée religieusement par l'abbé Wouters, vicaire de la paroisse Saint-Henri, en l'église Saint-Lambert de Woluwé, le samedi 28 septembre 1963 à 11h. Les festivités se poursuivent dans une salle de réception située avenue de l'horizon.

La destination de votre voyage de noces sera l'Espagne et plus précisément Santa Margaret. Vous faites le voyage à bord de la R8 empruntée à la maman de Vincent. Vous vous installez à Liège, quai du Longdoz puis rue de Campine, avant de rejoindre le Boulevard Frère Orban et enfin la Place Emile Dupond.

Votre amour se concrétise par la naissance de deux beaux enfants. Françoise, vous accouchez à la clinique de l'union minière du Katanga à Bruxelles, où votre frère est chirurgien. Tanguy voit le jour le 18 décembre 1964 et Murielle, le 21 février 1966.

Après avoir travaillé une dizaine d'années à la Générale, Vincent, tu intègres le bureau de ton papa, Vincent. Tu y termines ta carrière professionnelle.

Une fois Tanguy et Murielle sortis de l'enfance, Françoise vous reprenez votre vie active. Vous êtes engagée en tant que secrétaire de l'église Saint-Jean au service de la Catéchèse de Liège. Vous travaillez ensuite au service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge, où vous contrôlez les pochettes de sang. Un travail qui vous passionne, en lien avec vos aspirations de toujours. Après 23 années de bons et loyaux services, vous mettez un terme à votre vie professionnelle.

Durant cette période, la famille s'agrandit à 7 reprises, C'est ainsi que vous rejoignent, pour votre plus grand bonheur :

-Manon, Victor et le jumeaux Félix et Rosalie, chez Tanguy et Laurence

-Gauthier, Valentine et Margaux, chez Murielle et Nicolas

Vous appréciez particulièrement accueillir votre descendance en votre maison de Chauveheid. Après en avoir hérité, Vincent confie l'aménagement de celle-ci à Françoise qui s'y investit, sans heures compter, souhaitant lui donner une identité propre. Vous vous y installez définitivement en 1982.

Bruxelles et Liège sont désormais bien loin, et votre installation en terre ardennaise correspond pleinement à vos aspirations. « C'est votre joli trou perdu » où vous aimez accueillir votre famille.

Vincent, Françoise, vous êtes tous deux passionnés par la nature. Françoise, vous passez de longues heures à travailler au jardin, tandis que Vincent flâne en forêt ou s'adonne à sa passion : la chasse. Françoise consacre une partie de ses temps libres à la peinture sur porcelaine et à la tapisserie. Vincent, quant à toi, tu es passionné de sport automobile depuis plus de 70 ans et tu participes à l'organisation de courses sur circuit. Président du R.A.C. Spa depuis de nombreuses années, tu es également président du Musée du Circuit, situé à Stavelot.

Tous deux avez presté durant plus de 15 ans en tant que bénévole pour la section Ourthe-Ambève de l'Œuvre Belge contre le Cancer. Vincent, encore aujourd'hui, tu restes volontaire pour la Saint-Vincent de Paul à Stoumont.

Françoise, Vincent, voici retracée, en quelques mots, une vie bien remplie. Félicitations pour ce parcours commun et ce témoignage de vie.

Félicitations pour vos Noces de Diamant !





Noces d'Or

de Michel Cornet et Renée Coenen
le 30 octobre 2023



Mesdames et Messieurs,

Soyez tous les bienvenus dans notre maison communale de Stoumont !

Nous sommes ravis d'être devant vous en ce jour particulier afin de marquer vos 50 ans de mariage qui auront lieu exactement dans 4 jours.

Nous célébrons 50 ans d'amour, 50 ans de vie, 50 ans de partages, 50 ans de rêves et de projets, 50 ans de joie, ponctués probablement de difficultés comme dans toute vie de couple.

Je vous propose de retracer ensemble les grandes étapes de vos parcours respectifs et de votre vie commune.

Renée, tu es née à Hasselt le 24 avril 1955, un dimanche, avec ton frère jumeau et vous formez donc à l'époque une fratrie de 3 enfants avec votre frère aîné.

Beaucoup plus tard, un demi-frère viendra agrandir la fratrie.

Emile, ton papa, est grutier et Lisette, ta maman s'occupent de ses enfants et fait des ménages.

Passionnés de moto, ils auront un accident grave de la route lorsque tu n'avais que 5 ans et ton papa y perdra malheureusement la vie, à 32 ans.

Pendant la convalescence de ta maman, vous serez gardés par la famille le temps qu'elle puisse se refaire une santé. Il s'agit d'une période difficile et pourtant tu en parles avec beaucoup de simplicité. Il faut dire que 5 ans, c'est un âge où la réalité n'est pas aussi claire qu'à l'âge adulte.

Tu suis tes études à Hasselt jusque tes 16 ans et était destinée à aller en pensionnat à Tongres pour devenir puéricultrice mais nous le verrons plus tard, le cœur en a décidé autrement.

Michel, tu es né à Chauveheid le 6 juin 1950, un mardi, dans la maison familiale. Tu te situes au milieu d'une fratrie de 5 enfants avec deux frères aînés bien connus à Chevron et deux sœurs cadettes.

Tes parents, Jules et Hélène, travaillent dans la petite ferme familiale qui gère une douzaine de bêtes.

Plus tard, vous déménagez à Chevron où tes parents y poursuivront leur activité.

Tu vas également à l'école jusque tes 16 ans, à Chevron, et décide à cet âge de travailler en tant que contrôleur laitier pour Nestlé à Hamoir, pendant un an.

A 17 ans, alors que ton frère Pierre part pour le service militaire, tu as l'occasion de le remplacer en tant que manoeuvre dans les usines de Bru. Un remplacement qui durera au final 11 ans, jusqu'en 1978, aux côtés de Pierre et Yvon, ton autre frère.

A 28 ans, tu passes ton permis poids lourds et tu es engagé aux éditions Hemma en tant que magasinier/chauffeur. Tu y restes un an.

Enfin, tu rentres aux chemins de fer, d'abord en tant que poseur de voies et ensuite plus en tant que chauffeur et y resteras 29 ans jusque ta pension à 58 ans en 2008. Il faut savoir qu'un grave accident de voiture en 2005 t'a contraint à lever le pied un peu plus tôt.

Renée, à 14 ans, ta maman qui doit gérer seule ses enfants, t'envoie durant l'été 1969 en vacances à Bru, via la mutuelle, au « Home Piot ». Faisant partie des grands du groupe, les monitrices te laissent sortir du centre avec elles et c'est lors de ces sorties que tu croises pour la première fois le regard de Michel. Mais rien ne se concrétisera cette année-là ; Michel devra attendre ton retour à Bru l'été suivant pour te conquérir et officialiser les choses.

De retour à Hasselt, ta maman Lisette te demande de faire un choix, c'est le pensionnat à Tongres pour devenir puéricultrice ou les sorties avec Michel.

Tu choisis Michel, décide d'arrêter tes études à 16 ans et de travailler chez Delhaize à Hasselt jusque tes 18 ans où tu finiras même cheffe de rayon.

Le 3 novembre 1973, vous vous mariez à la maison communale de Hasselt et célébrez votre mariage à l'église toujours à Hasselt le 8 novembre 1973.

C'est à Chevron que vous vous installez, d'abord à l'étage de l'ancienne maison communale où vous accueillerez votre premier enfant, Christelle, qui pointera le bout de son nez en juin 1974.

Ensuite vous séjournerez à Bru où vous accueillerez Pascal qui viendra plus tôt que prévu en janvier 1976.



Discours prononcé par Vanessa Labruyère

Bourgmestre f.f.

Vous reviendrez à Chevron, d'abord dans la maison du concierge de la famille Jamar et enfin vous aurez l'occasion d'acheter votre maison actuelle en 1979 qui nécessitera un an de travaux avant de pouvoir y emménager en 1980.

Renée, citadine de Hasselt et désormais à Chevron, tu dois t'adapter à la vie rurale, élever tes deux enfants, apprendre le français et passer le permis de conduire, ce qui est déjà une mission conséquente en soi.

Heureusement, tu as pu compter sur le soutien de ton mari bien-sûr mais aussi de tes beaux-parents qui étaient présents pour vous.

Tu te débrouilles bien et trouve un premier travail dans un magasin souvenirs en face des grottes de Remouchamps et assure ensuite un remplacement à la Maison Saint-Edouard de Stoumont, un remplacement qui durera au final 3 ans.

Tu travailleras également un an aux éditions Hemma et passionnée par les langues, tu t'inscriras pour accéder à une formation accélérée afin de devenir traductrice.

La réponse tardant à venir et après un été à t'occuper de vos enfants, tu choisis de retravailler chez Delhaize en 1984, à Aywaille cette fois, où tu feras impression et seras sélectionnée parmi 250 candidats.

Tu auras des opportunités de carrière en devenant inspectrice sur Bruxelles et dans le Limbourg mais après 6 mois dans ce rôle, tu préfères reprendre ton poste à Aywaille afin d'être plus présente pour ta famille.

Petite anecdote, le fait d'être souvent sur les routes pendant ces 6 mois et d'être moins disponible à la maison, t'ont permis de recevoir ton premier lave-vaisselle pour ta Noël !

Tu termineras fidèlement ta carrière professionnelle chez Delhaize en 2015.

Michel aime faire la fête et se lance comme disk jockey à 17 ans déjà et anime la maison des jeunes de Chevron. Renée qui aime faire la fête aussi te rejoint rapidement et vous animerez mariages, communions et autres événements en tous genres pendant une bonne partie de votre vie.

Vous aimez également la danse Country que Renée pratique toujours à Oneux après avoir dansé à Werbomont, Chevron, Harre, Lorcé, Ferrières, Vaux-sous-Chèvremont, Romsée, bref, une passion qui vous fait voyager.

Suite à ton accident de voiture, Michel, tu ne dances plus mais tu es toujours actif au sein du groupe en tant que technicien pour l'orchestre ou spectateur averti. La Country t'anime toujours.

La danse vous a permis de belles rencontres et de partir deux fois avec vos amis Country aux Etats-Unis, en 2005 et en 2008 après un voyage test en Espagne pour évaluer la compatibilité. En effet, on ne part pas aux Etats-Unis avec des gens sans être certains que ça matche ! Et ça a matché !

Comme je l'ai déjà exprimé, vous avez deux enfants dont vous êtes fiers. Christelle qui après avoir fait des études d'institutrice maternelle, travaille finalement en tant qu'infographiste aux éditions Hemma et Pascal, que l'on connaît bien, qui après avoir fait des études en menuiserie, travaille en tant qu'ouvrier au CPAS de Stoumont.

Vous avez la chance d'avoir deux petits-enfants du côté de Christelle, Thomas 24 ans et Mathéo 20 ans, ici présents, qui vous comblent de bonheur et qui tracent aussi leurs propres chemins.

Voici en quelques mots synthétisés, un parcours de vie commun de 50 ans, un parcours rempli de complicité et de fêtes. Il s'agit d'une fameuse aventure qui demande aussi force et détermination, nous vous en félicitons !

Nous vous souhaitons que ce jubilé d'or marque le début d'une suite encore plus belle et ponctuée d'autres voyages, en camping-car, ou pas.

Entretenez précieusement votre complicité en la nourrissant chaque jour et prenez bien soin l'un de l'autre.

Là où on s'aime, il ne fait jamais nuit !

Joyeuses Noces d'Or, joyeuse fête et rendez-vous dans 10 ans pour le Diamant !



10 ANS DE GRAND NETTOYAGE

Un anniversaire qu'on préférerait ne pas fêter.



Be
WaPP

Du 21 au 24 mars 2024,
aidez-nous à rendre notre environnement plus propre !

Le samedi 23 mars 2024 de 9h à 12h, la commune de Stoumont participera à la 10^{ème} édition du Grand Nettoyage. Organisée à l'initiative de Be WaPP, cette opération a pour objectif de donner un grand coup de propre à la Wallonie avant que la nature n'y reprenne ses droits.

Rendez-vous le samedi 23 mars à 9h, à Chevron (salle, Marie MONVILLE, 0497/15.10.82), à Lorcé (salle, Vanessa LABRUYERE, 0498/52.60.48), à La Gleize (école, Yvonne VANNERUM, 0473/58.89.03), à Moulin du Ruy (salle, Didier GILKINET, 0474/97.82.33), à Rahier (Château, Tanguy WERA, 0497/26.87.71), à Stoumont (Administration, Albert ANDRE, 0495/11.36.88).